



© photos M. Caillard / A. Troubetzkoy



# RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ

Société Anonyme d'Economie Mixte d'Exploitation du stationnement de la Ville de Paris

EXERCICE 2009





# RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ

## SOMMAIRE

<b>Edito</b>	<b>p 4</b>
<b>Présentation de la Société</b>	<b>p 5</b>
<b>Administration, Direction, Actionnariat</b>	<b>p 9</b>
<b>Chiffres clés</b>	<b>p 13</b>
<b>Le développement durable</b>	<b>p 17</b>
<b>Rapport de gestion</b>	<b>p 21</b>
<b>Rapport Général du Commissaire aux comptes</b>	<b>p 31</b>
<b>Comptes Annuels</b>	<b>p 33</b>
<b>Bilan actif/passif</b>	<b>p 37</b>
<b>Compte de résultat</b>	<b>p 41</b>
<b>Annexe</b>	<b>p 45</b>



## Edito

1979-2009 : la SAEMES vient d'avoir 30 ans, un bel âge pour une société d'économie mixte qui, au fil du temps, consolide son activité et ses résultats.

L'année qui vient de s'écouler en témoigne. La construction du parc relais Montevrain-Val d'Europe (mise en service fin 2010), exemplaire en matière de développement durable, et la préparation du chantier du parc résidentiel Cardinet (ouverture programmée à l'automne 2011) ont débutées. Les rénovations des parcs Sèvres-Babylone, Porte d'Auteuil et Reuilly-Diderot se sont achevées et ont permis une très forte reprise de leur fréquentation dès la fin des travaux, malgré l'érosion structurelle constatée sur l'ensemble des parcs parisiens. Dans le même temps, les travaux de modernisation du parc Pyramides se sont poursuivis et se termineront fin 2010.

Notre chiffre d'affaires a progressé de 1,8% en 2009 par rapport à 2008, atteignant 39,5 M€.

Côté services, l'accent a été mis en 2009 sur la multimodalité : location de vélos électriques, utilisation de la carte Navigo pour stationner sur le parc relais Villejuif - Louis Aragon, vente de tickets RATP, extension du nombre de parcs offrant de l'autopartage et des places de stationnement pour les motos.

Mieux stationner pour mieux bouger. En 2010, la SAEMES privilégiera les services qui apportent une valeur ajoutée au temps de stationnement : extension du service de lavage à sec de voitures et motos sur tous nos parcs de stationnement, expérimentation de scooter électrique pour les PMR, porteurs de bagages sur le parc Méditerranée lors des grands départs gare de Lyon, ...

Enfin, l'excellent travail et la volonté permanente des équipes de la SAEMES accompagnent et permettent ces évolutions. La valeur de cet engagement a été confirmée par le renouvellement de notre certification Iso 9001. La politique Développement durable, quant à elle, se poursuit, avec des améliorations de l'existant et de nouvelles actions. La mise en place du tri des déchets de nos clients dans nos parkings en est un élément visible. Cette politique nous a amené à nous engager dans un processus de certification Iso 14001, qui devrait être obtenue courant 2011.

L'année 2010 verra la poursuite de ces évolutions. Nos prévisions montrent que notre résultat devrait être légèrement supérieur à celui de 2009. Et nous continuerons à adapter la SAEMES à son environnement, pour mieux préparer son futur.

**Yves Contassot**  
**Président de la SAEMES**

**Pascale Pécheur**  
**Directrice Générale de la SAEMES**



## Présentation de la société

Créée en 1979, la SAEMES, Société Anonyme d'Economie Mixte d'Exploitation du Stationnement, a pour vocation :

- l'étude, le financement, la construction, la rénovation, par tous moyens, d'ouvrages et d'équipements de stationnement (souterrains, de surface ou en élévation)
- la promotion, la commercialisation, la mise en exploitation et la gestion de tels ouvrages, équipements ou installations.

### Ses activités

Exploiter en concession, affermage ou bail commercial des parcs mixtes (ouverts au public pour stationnement horaire ainsi qu'aux abonnés) ou parcs résidentiels (réservés aux abonnés ou amodiataires)

- Accueil de la clientèle «abonnée» et «horaire»
- Maintenance, surveillance et nettoyage
- Gestion commerciale
- Mise en place de services pour les automobilistes, les résidents et les véhicules

Concevoir, réaliser, moderniser des parcs de stationnement (dans le cadre de concessions). C'est ainsi que depuis sa création, la SAEMES a construit 20 parcs et en a rénové 26.

### La SAEMES exerce aussi des activités de conseil et d'assistance :

- Etudes de stationnement et faisabilité d'opérations
- Prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre
- Optimisation d'ouvrage (rénovation, réhabilitation, amélioration des taux d'occupation)

### Sa démarche Qualité



La SAEMES s'est engagée dans une démarche qualité dès 1999 et a confirmé son action en obtenant la certification iso 9001 version 2000. Cette certification a été étendue en 2005 et s'applique dorénavant à «l'exploitation, la gestion et la maintenance des parcs de stationnement résidentiels et publics, la rénovation, la construction et la maîtrise de la sûreté et de la propreté,

le développement de services complémentaires». La SAEMES s'est engagée fin 2009 dans une certification environnementale Iso 14001 qu'elle souhaite obtenir début 2011.

Afin de garantir une qualité de prestations qui réponde aux attentes des utilisateurs de ses parcs, elle privilégie la maîtrise la plus aboutie dans les domaines suivants :

### La sécurité :

La priorité est portée dans les parcs de la SAEMES sur l'éclairage, la vidéo surveillance, les réseaux d'appels d'urgence, les moyens de détection et de lutte contre l'incendie, la ventilation des espaces de circulation des véhicules et des piétons, la formation de notre personnel. La signalétique, la décoration et la musique d'ambiance contribuent à proposer un environnement sécurisant.

### La propreté :



Local d'exploitation du parking Notre-Dame

Un nettoyage quotidien des accès piétons, des ascenseurs, des voies de circulation est assuré. L'ambiance olfactive est renforcée par la diffusion de senteurs..



Auto-laveuse



Agence commerciale

### L'accueil :

Un personnel disponible, professionnel et attentif aux demandes de la clientèle.

### La transparence :

Un affichage systématique des tarifs et des conditions d'utilisation est présent dans les parcs. Un registre de réclamation est à la disposition de notre clientèle.

Les réclamations sont centralisées par un service spécialisé chargé du suivi des réponses.

### Ses réalisations 2009

#### Travaux de rénovation et de construction



Parc St Eloi



Parc Sèvres- Babylone



Parc Pyramides



Parc Porte d'Auteuil

Les travaux de rénovation des parcs Sèvres Babylone (7ème arr.), Porte d'Auteuil (16ème arr.), Saint-Eloi (12ème arr.) se sont achevés en 2009.

Les travaux de modernisation du parc Pyramides (1er) se sont poursuivis et doivent se terminer en octobre 2010.

La construction du parc relais Montévrain - Val d'Europe a débuté avec la mise à disposition du parc provisoire en août 2009.

Ce nouveau parking, dont l'ouverture est prévue fin 2010, proposera 633 places, au lieu des 282 actuelles, réparties sur 7 demi niveaux.

#### Développement

La SAEMES s'est portée candidate pour la reprise de plusieurs parkings à Paris et en Ile de France.

Elle a été retenue pour l'exploitation et la rénovation du parc de stationnement Ecole de Médecine (Paris 5e) qu'elle exploite depuis le 28 avril 2010

Sur le parc relais Villejuif Louis Aragon, la SAEMES, en liaison avec le STIF et la RATP a lancé une expérimentation concernant l'utilisation du Pass Navigo comme support de titre d'accès (forfaits ou abonnements) dans les parcs relais.



Parc Ecole de Médecine



Vue architecte Parc Montévrain Val d'Europe

## Services

Depuis plusieurs années, la SAEMES contribue à la promotion d'alternatives aux modes de déplacement traditionnels à Paris. En 2009, elle a renforcé son partenariat avec les sociétés d'autopartage : Caisse commune, Mobizen et Connect by hertz.



La vente de tickets RATP réservée à la clientèle a été étendue à 4 autres parkings en 2009. Ce service est désormais disponible sur les parcs Pyramides (1er), Hôtel de Ville (4e), Notre-Dame (4e), Quai Branly - Tour Eiffel (7e), Saint-Louis (10e), Méditerranée (12e), Charley Coubertin (13e) et Porte d'Orléans (14e).



Fin 2009, la SAEMES a lancé un service de location de vélos à assistance électrique sur les parcs Notre-Dame (4e), Sèvres-Babylone (7e) et Mairie du XVII (17e). Chaque vélo est équipé d'une assistance électrique au pédalage et dispose d'une autonomie comprise entre 35 et 50 km.

Un service de bagagiste gratuit a également été mis en place sur le parc Méditerranée (12e) lors de grands départs en vacances.

## 2009-2010 : la SAEMES a 30 ans

La SAEMES a organisé un événement le 29 janvier 2010 au parking Quai Branly - Tour Eiffel (Paris 7e) pour fêter ses 30 ans.



Au programme : Conférence débat (16H00 -17H30), intitulée « 30 ans passés, 30 ans à venir : quelle mobilité et quelle place pour les parkings ? » sous la Présidence d'Yves CONTASSOT, Président de la SAEMES, avec Francis BEAUCIRE Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, directeur du Magistère Aménagement et Urbanisme, suivi d'un Concert d'Olombelo RICKY, chanteur malgache, accompagné par Thierry RAHARISOA (chef du parc Porte d'Auteuil).



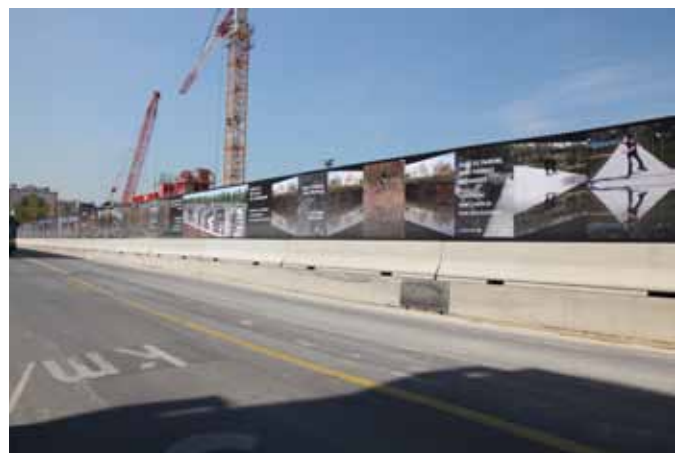
## Ses projets pour 2010



2010 verra l'achèvement des travaux du parc Pyramides (1er) et de la construction du parking Val d'Europe/Montévrain (77).

Parc Pyramides

La construction du parc Cardinet a débuté début 2010. Il s'agit d'un parc résidentiel de 600 places sur 6 niveaux de sous-sols qui se situera rue Cardinet, côté jardin, sous le futur mail planté, entre les rues Truffaut et Lemerrier (17e).



Chantier du parking Cardinet

Enfin, les travaux de modernisation du parc relais Vaires -Torcy concernant en particulier le renforcement de la sécurité ainsi que le remplacement du système péager seront engagés.



En 2010, le service de lavage à sec pour voiture et moto est étendu à l'ensemble des parcs de stationnement publics et résidentiels avec présence permanente des sociétés de lavage ou prise de rendez-vous.



Depuis début juillet 2010, la SAEMES et la société Autonomie Scooter mettent à titre expérimental un scooter électrique gratuitement à la disposition des personnes à mobilité réduite sur le parking Sèvres-Babylone (7e).

2010 verra également la poursuite des projets de modernisation de ses outils de gestion et d'exploitation: système de gestion commercial, systèmes péagers, vidéosurveillance ...

Dans le domaine du développement, la SAEMES répondra aux appels d'offres lancés par la Ville de Paris, des collectivités locales ou des organismes publics d'Ile de France et continuera à prospecter les bailleurs sociaux et les parcs privés parisiens afin de leur proposer conseil, exploitation ou gestion commerciale de leurs ouvrages.



La SAEMES offre à ses clients la possibilité de réserver une place de stationnement par le service Resaplace sur les parkings Notre-Dame (4e), Sèvres-Babylone (7e), Méditerranée (sous la gare de Lyon - Paris 12e) et Porte d'Orléans (14e).



**ADMINISTRATION**  
**DIRECTION - ACTIONNARIAT**



# Conseil d'administration

## **M. Yves Contassot**

### **Président du Conseil d'administration**

- Conseiller de Paris
- Chargé de mission auprès du secrétaire général à la Banque de France
- Conseiller du 13e arrondissement
- Membre du Conseil d'administration du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE)
- Membre du Conseil d'Administration de la SPLA « Paris-Batignolles Aménagement »
- Membre de la Mission locale « Soleil » du 13e arr.
- Membre de la Commission départementale de la nature, des paysages et des sites
- Membre du Syndicat mixte central de traitement des ordures ménagères de l'agglomération parisienne (SYCTOM).
- Membre de la Commission du Vieux Paris
- Administrateur de la Régie Eau de Paris
- Administrateur de AIRPARIF

## **Mme Annick Lepetit**

### **Représentant permanent de la ville de Paris en sa qualité d'Administratrice**

- Députée de Paris
- Maire Adjointe de Paris, Chargée des déplacements, des transports et de l'espace public
- Administratrice STIF

## **Mme Virginie Daspet**

### **Représentant permanent de la ville de Paris en sa qualité d'Administratrice**

- Conseillère de Paris
- Conseillère du 20ème arrondissement, déléguée aux relations avec la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne, déléguée à la médiation entre locataires et bailleurs
- Administratrice du SIPS (Syndicat Interdépartemental pour la Gestion des Parcs de Sports de Bobigny - La Courneuve)
- Directrice de clientèle - Huitième Jour S.A., agence conseil en communication

## **Mme Laurence Douvin**

### **Représentant permanent de la ville de Paris en sa qualité d'Administratrice**

- Conseillère de Paris
- Première Vice-présidente du groupe UMP au Conseil de Paris
- Membre du Conseil économique et social
- Déléguée auprès du Maire du 17e pour le quartier Ternes Maillot
- Gérante de la société SOGEP
- Administratrice STIF

## **M. Gérard Gourkow**

### **Représentant permanent du C.N.P.A en sa qualité d'Administrateur**

- Président du CNPA Région Ile de France
- Président du CNPA Paris
- Président National de la Commission Garages et Parcs de Stationnement du CNPA.
- Président de la Commission Paritaire Nationale Branche des Services de l'Automobile

## **M. Bernard Iriou**

### **Représentant permanent de la Chambre du Commerce et de l'Industrie de Paris en sa qualité d'Administrateur**

- Vice-Président de la Délégation de Paris au sein de la C.C.I.P
- Censeur au CA d'Aéroports de Paris
- Vice-Président et Administrateur de la Société Immobilière du Palais des Congrès
- Administrateur de la société CITER
- Membre du Comité des partenaires du transport public au STIF

## **M. Jean Dominique Piani**

### **Représentant permanent de la Caisse des dépôts et consignations en sa qualité d'Administrateur**

- Représentant permanent de la Caisse des dépôts et consignations en qualité d'Administrateur au sein de la SEMMASSY
- Administrateur au sein de la SAEIM de Corbeil- Essonne
- Représentant permanent de la Caisse des dépôts et consignations en qualité d'Administrateur au sein de la SORGEM du Val d'Orge depuis le 15 avril 2009
- Représentant permanent de la Caisse des dépôts et consignations en qualité d'Administrateur au sein de la SAEMPF de la Ville de Paris, depuis le 28 avril 2009

## → Direction Générale

Pascale Pécheur - Directrice Générale

Alain Devès - Directeur Administratif et Financier

Philippe Le Bras - Directeur Technique et de la Maintenance

Jacques Vial - Directeur des Ressources Humaines (jusqu'en juin 2010) puis Anne ESCRIVA

## → Observateurs

Serge Contat - R.I.V.P. (Régie immobilière de la Ville de Paris)

Pierre-René Lemas - PARIS - HABITAT (Office HLM de la Ville de Paris)

Bernard Martin - S.A.G.I. (Société Anonyme de Gestion Immobilière)

## → Censeurs

Direction de la Voirie de la Ville de Paris, représentée par son Directeur ou son représentant

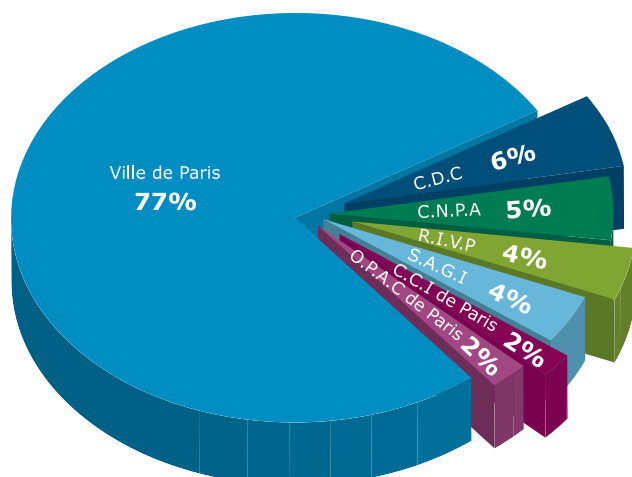
Direction Financière de la Ville de Paris, représentée par son Directeur ou son représentant

## → Commissaire aux comptes

Cabinet Mazars représenté par Xavier Boucher et Patrick Arnold

## → Actionnaires

Répartition du capital de la SAEMES au 31 décembre 2009 4 232 298 €



**Collectivités territoriales :** (77 %)  
Ville de Paris 53 135

**Organismes et Sociétés autres : 16 270 actions (33 %)**

Caisse des dépôts et consignation	3 880
CNPA	3 520
SAGI	2 908
RIVP	2 907
CCIP	1 600
OPAC	1 455

**Total général :** 69 405 actions

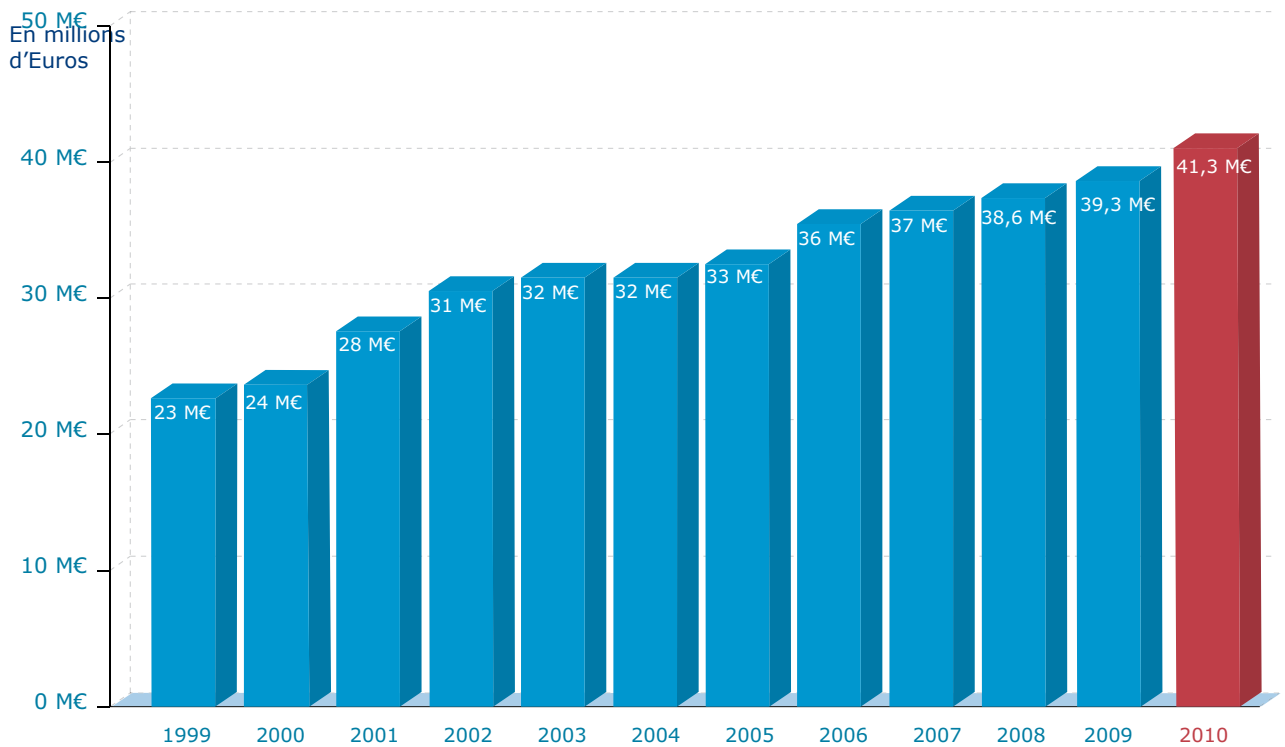
**7 actionnaires :**  
actions de 60,98 euros chacune.



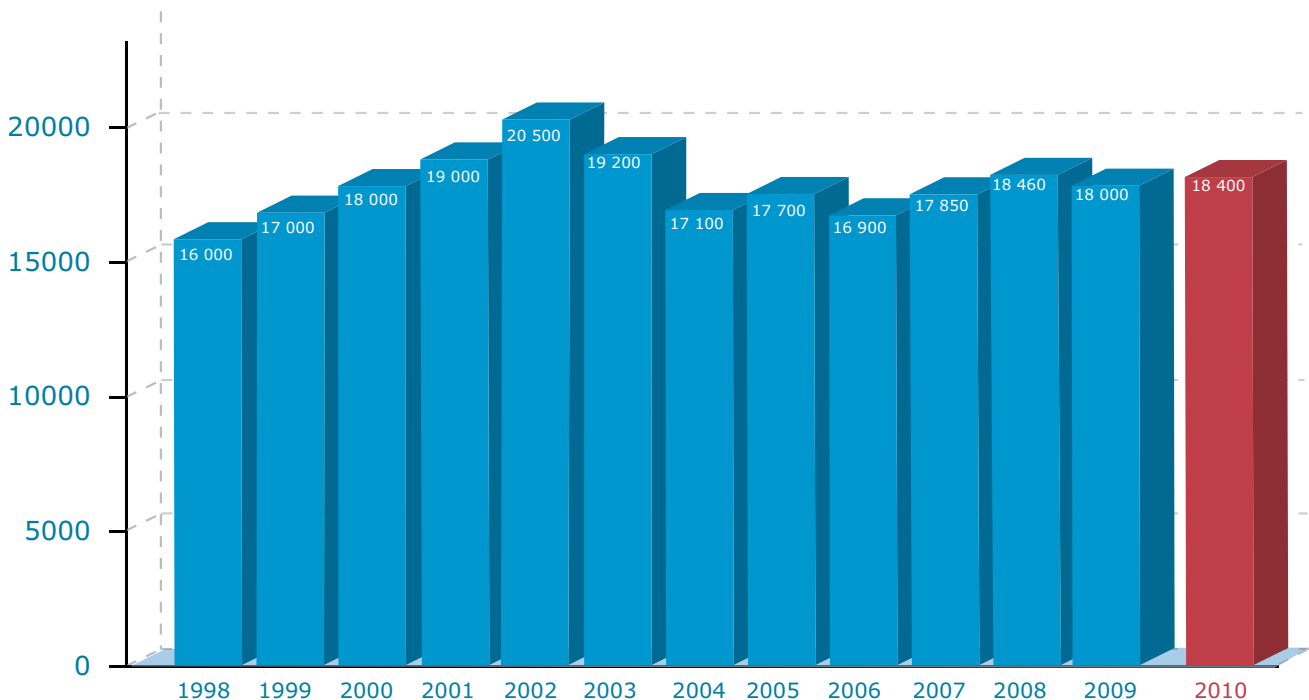
**CHIFFRES**  
**CLÉS**



## Evolution du chiffre d'Affaires



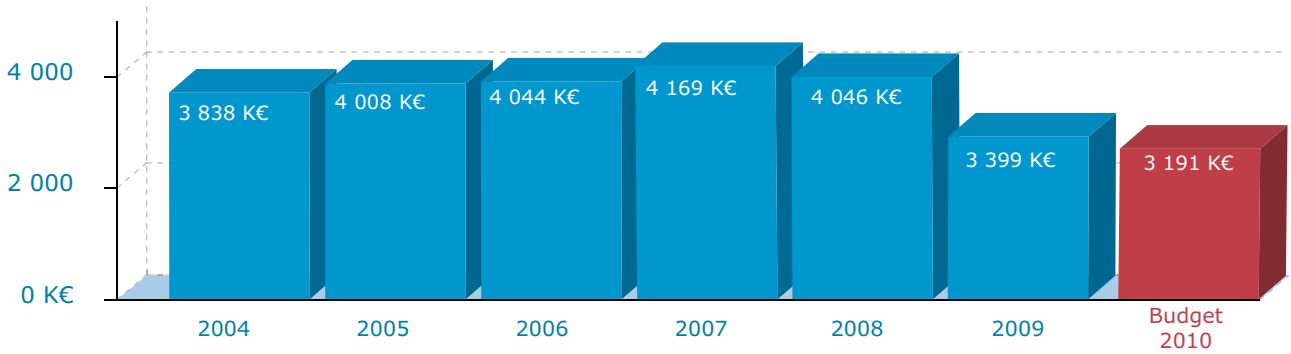
## Evolution des nombres de places (au 31 décembre de chaque année)





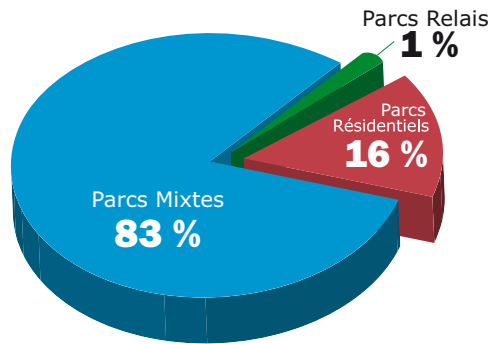
## Résultat d'exploitation

En milliers d'Euros



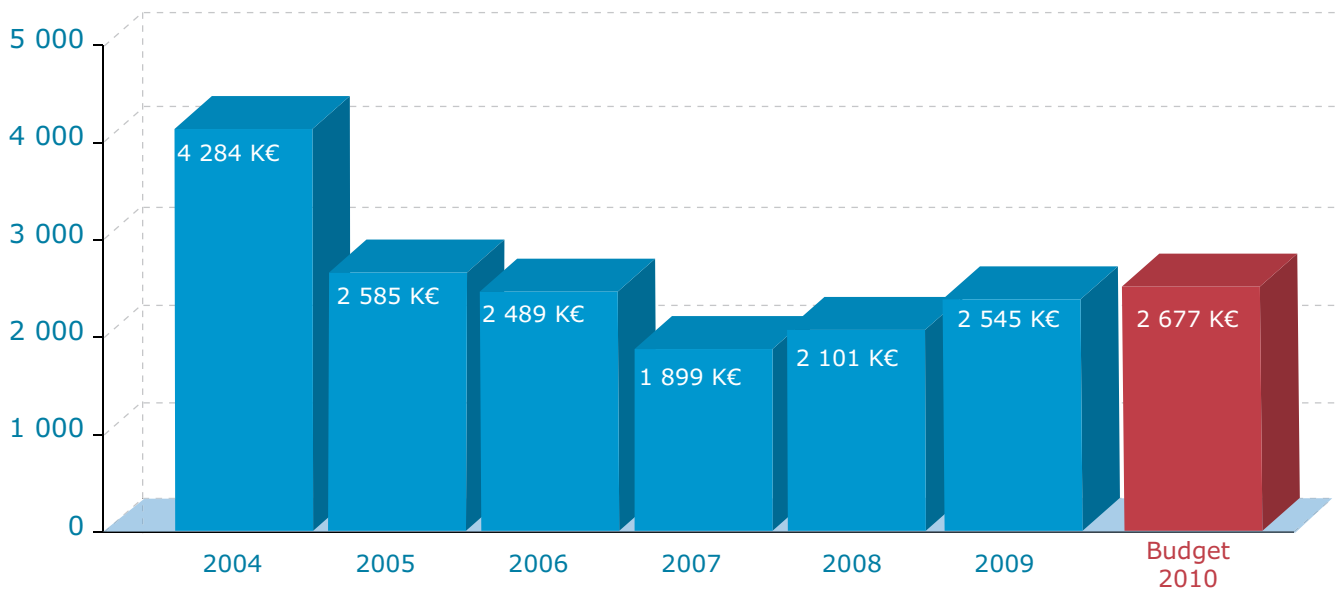
## Répartition du Chiffre d'Affaires

Par type de parc (Total 39,3 M€)



## Résultat net

En milliers d'Euros





**LE DÉVELOPPEMENT**  
**DURABLE**



## Le développement durable



Vue architecte futur parking Val d'Europe Montévrain (77)

Le Développement durable, conjuguant les aspects économiques, sociaux et environnementaux, s'inscrit dans l'ensemble des politiques de la SAEMES. Cette volonté se retrouve dans le projet de certification ISO 14001 qui devrait aboutir début 2011, et qui viendra compléter la certification Qualité. La norme ISO 14001 repose sur le principe d'amélioration continue de la performance environnementale par la maîtrise des impacts liés à l'activité de l'entreprise. La protection de l'environnement, la maîtrise de l'énergie et des ressources naturelles sont des composantes essentielles de notre organisation et sont au cœur du développement de nos activités. La SAEMES dans ses actions quotidiennes et dans la conception de ses futurs services, ouvrages, et dans le cadre de ses renouvellements d'équipements prend en compte le respect de l'environnement et a l'ambition de se positionner comme le partenaire exemplaire de sa clientèle commerciale et de ses clients institutionnels en matière de protection de l'environnement. Le développement de l'intermodalité pour ses clients et son personnel, la poursuite d'une politique d'achat orientée vers le développement durable, permettront à la SAEMES dans un futur proche d'entraîner toutes les parties intéressées dans une démarche commune de préservation de l'environnement. Nous avons souhaité réaliser un diagnostic environnemental en conformité avec les exigences de la norme internationale Iso14001. Avec l'objectif d'améliorer en continu nos performances environnementales, de respecter les exigences réglementaires et autres, et d'encourager toute initiative permettant d'atteindre nos objectifs environnementaux.

### Nous nous engageons sur :

- la maîtrise de nos consommations d'eau et d'énergie
- l'optimisation du traitement des eaux (eaux d'exhaure et eaux usées) ;
- la maîtrise de la qualité de l'air ;
- la maîtrise des nuisances sonores ;
- l'amélioration de la gestion des déchets.

Nous avons souhaité illustrer la concrétisation de notre engagement en indiquant les actions les plus marquantes dans ce chapitre de notre rapport annuel.

### La Politique d'achat et le développement durable

Chaque appel d'offres lancé par la SAEMES fait référence à la préservation de l'environnement. Les prestataires certifiés Iso 14001 ou ayant une démarche environnementale sont appréciés. Dans les critères de notation des offres d'achat, le critère « développement durable ou contribution environnementale » est affecté d'un coefficient de 0,5 (sur une pondération totale de 4,5) ; l'engagement éthique et citoyen (attestations de bonnes pratiques notamment en matière de sous-traitance) est également pris en compte.

### Au siège :



Papier recyclé



Le papier utilisé dans les photocopieurs et imprimantes est du papier recyclé, PEFC ou FSC, selon les fournisseurs et les besoins. Toute la papeterie utilisée est désormais en papier recyclé. Les cartouches d'impression et les piles sont collectées puis suivent leur filière de recyclage.

De plus, depuis 2008, la SAEMES fait appel à des imprimeurs titulaires de la marque imprime vert pour la réalisation de tous ses documents (plaquettes institutionnelles, flyers commerciaux, etc).



Des fontaines à eau directement branchées sur le réseau d'eau de la Ville ont été installées en avril 2010 au Siège et sur tous les parcs où c'était possible techniquement. Ce déploiement a fait l'objet d'une enquête sur la qualité de l'eau par «Eau de Paris», reçu l'agrément de la Médecine du Travail et l'avis positif des membres du CHSCT. En plus de procurer une économie financière appréciable, ce concept nous permet de réduire sensiblement l'impact sur l'environnement : le nombre de bonbonnes d'eau est considérablement diminué et nous utilisons des gobelets en carton biodégradables ou des contenants durables

de type verres et muggs à la place des 40.000 gobelets plastiques qui étaient consommés chaque année.

### Plusieurs initiatives contribuent à la démarche globale :

- Pause de lampes équipées d'horloges qui s'éteignent automatiquement, éclairage sur détection de présence dans toutes les parties communes.
- Coupure automatique du courant électrique la nuit et le week-end sur les circuits non « vitaux ».
- Encouragement des comportements propres à favoriser l'économie d'énergie : économie sur l'utilisation des imprimantes et des impressions de documents.

La consommation d'énergie et des ressources naturelles est ainsi résolument contenue.

De même, le personnel dispose de deux poubelles différentes afin de trier ses déchets.

Après une très forte diminution de la flotte automobile puis son renouvellement par des véhicules peu polluants, la SAEMES a une nouvelle fois réduit le nombre de véhicules en pool et recourt à l'autopartage en cas de nécessité.

## Sur les parcs :

### La propreté :

Les produits utilisés par le service propreté pour le nettoyage des parcs sont testés pour limiter les risques à la fois pour le personnel et pour l'environnement. Ils privilégient de plus en plus le caractère de biodégradabilité des solutions. L'utilisation de produits d'entretien a diminué grâce à de constants rappels sur le respect des taux de dilutions (-7%).



De plus, la SAEMES a installé dès fin 2008, dans l'ensemble de ses parkings franciliens, des poubelles vertes et jaunes pour favoriser la collecte sélective des déchets. Cette démarche s'appuie sur un dispositif d'information des utilisateurs via des affiches et des dépliants, ainsi que sur une formation spécifique des salariés. La presse a très largement souligné cette initiative.

### Les équipements :

La SAEMES travaille à diminuer la consommation et à améliorer le traitement en fin de vie des équipements. Cela passe par :

- la pause de lampes équipées d'horloge ou de détecteurs qui s'allument uniquement sur détection de mouvement;
- le retraitement des tubes fluo et le renouvellement des luminaires par des équipements plus performants;
- la destruction par une société extérieure des têtes de détection incendie et la disparition des têtes d'incendies ioniques à chaque renouvellement d'équipements.

**Le traitement des eaux :** traitement des boues que l'on recueille dans les séparateurs d'hydrocarbure. Une entreprise les récupère et les traite.

**La qualité de l'air :** analyseurs de monoxyde de carbone à l'intérieur du parc pour maintenir une bonne qualité de l'air à l'intérieur du parking puis rejet vers l'extérieur avec filtres catalytiques.

### Les travaux de construction ou de rénovation :

Les entreprises qui répondent aux appels d'offres de la SAEMES pour des travaux sont soumises à une obligation de qualité et au protocole mis en place par la Mairie de Paris « Mieux vivre à Paris, chantiers de travaux et de cadres de vie ». Celui-ci a pour objectif de préserver pendant les travaux le cadre et les conditions de vie de la population, la sécurité des riverains et des usagers de la voie publique.

Organisation des chantiers :

- Aucun stockage de produits dangereux
- Pas de stationnement prolongé de véhicules moteur allumé.
- Tri des gravas et récupération.
- Recours à des entreprises spécialisées en cas d'amiante, de plomb ou de pyralène.
- Lors du désamiantage du parc Notre-Dame en 2004, celui-ci a été entièrement confiné, l'amiante a été placée dans des containers étanches qui ont ensuite été confiés à un prestataire spécialisé dans leur destruction.

Pendant les travaux du parc Quai Branly - Tour Eiffel, la Seine a été utilisée pour le transport des matériaux et des gravas, ce qui a évité la circulation permanente de camions de chantier dans ce quartier.

Le nouveau parc relais Val D'Europe Montévrain (77), en construction depuis fin 2009 s'inscrit totalement dans une démarche de développement durable. Il comprendra un toit recouvert de panneaux photovoltaïques. Les façades du bâtiment seront traitées par une paroi végétale faite de vides et de pleins permettant de créer un rythme sur le bâtiment et de ventiler les niveaux de stationnement. La lumière du jour pénétrera généreusement dans le parc de stationnement.



Vue architecte futur parking Val d'Europe Montévrain (77)

Le chantier du parking Cardinet (Paris 17e), dont la SAEMES a débuté la construction début 2010, est respectueux de l'environnement. Une charte « chantier propre » est signée par toutes les entreprises qui interviennent sur le chantier et le responsable « Qualité - Environnement » de l'entreprise Maître d'oeuvre est chargé de veiller au respect du Plan Environnemental de Chantier qui en découle pour limiter les nuisances acoustiques, veiller à la propreté du chantier et de la voie publique et préserver l'environnement du site.

Un expert indépendant surveille en permanence, pour le compte de la SAEMES, l'impact acoustique généré par le chantier sur l'environnement et les bâtiments d'habitation à proximité via une station de mesure du niveau sonore.



Chantier du parking Cardinet

Un mur anti bruit équipé d'un parement acoustique a été installé le long de la chaussée Cardinet sur un linéaire d'environ 200 m et habillé d'une fresque photographique inspirée du jardin Martin Luther King.

## La politique commerciale et le développement durable :

La mise en place des tarifs « résidents » depuis 1999 offre une tarification spécifique réservée aux résidents, leur permet de bénéficier automatiquement de réductions, les incitant à garer leurs voitures dans les parcs plutôt que sur voirie, libérant ainsi de l'espace pour d'autres utilisateurs. A ce jour, 15 parcs proposent de tels tarifs.

L'offre «résident petit rouleur» mise en place depuis le 1er septembre 2005 sur le parc Pyramides (Paris 1e), a été déployée sur Notre-Dame (Paris 4e) en 2007 et Ecole de Médecine en avril 2010 : moins l'abonné utilise son véhicule, plus le tarif de son abonnement diminue. Cette offre vise à inciter les résidents à moins conduire, en laissant leur véhicule le plus possible dans le parking, et à utiliser les transports en commun pour leurs déplacements.



Les clients dont les véhicules mesurent moins de 3 mètres bénéficient d'une réduction de 50 % sur les abonnements trimestriels et annuels, dans la limite des emplacements disponibles. Ce tarif est proposé dans les parcs Pyramides, Notre-Dame, Hôtel de Ville, Monge, Quai Branly, Hector Malot, Porte d'Orléans, Mozart, Péreire.



Les utilisateurs de véhicules de type électrique bénéficient également d'une réduction de 50% et de l'accès à des bornes de recharge électrique. Ces emplacements sont réservés à cet usage et font l'objet de tarifications avantageuses. Depuis mars 2010, tous nos parcs sont équipés de bornes de recharge électriques.

Enfin, une tarification spéciale existe pour les propriétaires de véhicule GPL (dans 5 parcs, depuis le 1er septembre 2006).



En matière d'autopartage, la SAEMES a renforcé son partenariat avec la société Caisse Commune et accueilli Mobizen et Connect by Hertz, deux nouveaux opérateurs, dans ses parcs, faisant de la SAEMES le principal hôte d'autopartage à Paris.

Des tarifs privilégiés sont également proposés à des sociétés de location de voiture.

La SAEMES a mis à la disposition de sa clientèle des vélos à assistance électrique à partir d'automne 2009.



L'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite fait également partie de nos priorités, en particulier lors d'opérations de rénovation ou de construction de parcs de stationnement. Des scooters PMR sont à la disposition des PMR dans le cadre d'une expérimentation sur le parking Sèvres-Babylone (7e).

Des produits tarifaires et services sont également développés pour favoriser le stationnement longue durée et le recours au transport public ou au vélo :

- « Visitez Paris autrement » : des partenariats sont noués avec différents organismes (Office de tourisme de Paris, RATP, site Internet de réservation, hôtels...) pour accueillir avec des tarifs attractifs les touristes se rendant à Paris en voiture et les inciter à utiliser les transports publics pendant leur séjour.



- Dans le cadre d'une expérimentation réalisée en collaboration avec le STIF, les abonnés du parc relais Villejuif-Louis Aragon (94) peuvent utiliser depuis juin 2009 leur Passe Navigo comme carte d'accès au parking. Cette innovation sera étendue sur les parcs relais Vaires Torcy (77) et Val d'Europe (Serris/Montévrain) (77) fin 2010.

## Les ressources humaines, acteurs du développement durable

La SAEMES a le souci de déployer une politique sociale visant à fidéliser et professionnaliser les agents d'exploitation. De par l'origine diversifiée de son personnel, la SAEMES s'est donnée pour mission de favoriser l'insertion professionnelle, véritable enjeu sociétal. Cela passe par des mesures comme :

- favoriser le recrutement en CDI.
- avoir recours à des étudiants en recherche d'emplois à temps partiel ou pendant les vacances scolaires pour financer leurs études.
- féminiser le personnel sur les parcs.
- accueillir des stagiaires « COTOREP » en insertion professionnelle via le centre Robert Buron et recruter prioritairement des personnes handicapées.
- offrir une formation continue dans les domaines professionnels mais aussi en alphabétisation ou formation en français pour les agents d'origine étrangère.
- permettre la promotion interne par concours (d'agents d'exploitation vers adjoint chef de parc puis chef de parc), appels à candidature interne, ou encore l'intégration dans les services supports de personnel travaillant sur les parcs.
- faire évoluer le métier de gardien de parking vers celui d'agent d'accueil et d'exploitation tourné vers le service et utilisant de nouvelles technologies.
- développer des activités annexes confiées à des tiers et recourant à des personnels en insertion professionnelle (lavage de voiture, réparation de pare-brise, location de vélos...).
- offrir au personnel la possibilité de partir en congés solidaires (grâce à un partenariat avec l'association Planète Urgence)
- travailler avec des ONG comme la Croix Rouge ou Planète Urgence auxquelles nous allons reverser respectivement environ 1600 € et 500 € dans le cadre d'une opération réalisée pour l'enquête de satisfaction clientèle 2009.

## Contribution économique dans le cadre du développement durable

L'un des enjeux de la SAEMES est de pérenniser son activité dans un contexte très concurrentiel.

Ses choix de développement, qui doivent nécessairement être basés sur des activités rentables, se portent sur des secteurs ayant un impact positif en matière de développement durable :

- gestion de parking relais pour développer l'attractivité des transports publics et de l'intermodalité et limiter l'usage des véhicules individuels à Paris.
- gestion de parkings de bailleurs sociaux pour mutualiser l'offre de stationnement et éviter ainsi la construction de nouveaux parkings.
- développement d'une offre de stationnement pour des modes de déplacements moins consommateurs d'énergie et d'espace (vélos, motos, autopartage, petits véhicules, voitures électriques ou GPL...).



# RAPPORT

**DE GESTION**



# Rapport de Gestion

établi par le Conseil d'Administration  
(Exercice clos le 31/12/2009)

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts de votre société, nous vous avons réunis en assemblée générale annuelle afin :

- de vous rendre compte de la situation de votre société et de son activité au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009, et de soumettre à votre approbation les comptes annuels de cet exercice ;

- de vous donner toute information complémentaire entrant dans le champ d'application des dispositions légales et réglementaires auxquelles votre société est soumise.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements utiles le cas échéant concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

## I - ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

### 1.1 Principaux faits marquants de l'exercice écoulé

#### Parcs en travaux et à construire

Trois chantiers de rénovation ont été achevés en 2009 : Sèvres-Babylone (nouvelle dénomination de Velpeau-Boucicaut), Porte d'Auteuil et Reuilly-Diderot (nouvelle appellation du parc St Eloi). Les parcs rénovés ont été inaugurés respectivement le 11 juin, le 18 novembre et le 16 Octobre 2009.

La fin des travaux a permis à ces parcs de retrouver un très bon niveau de trafic avec toutefois un nombre de places réduit.

Les travaux de rénovation du parc Pyramides, entamés en 2009, ont subi un retard dû à la résiliation du contrat avec le prestataire « gros œuvre » à la suite de désaccords sur le montant de travaux supplémentaires exigés par ce dernier pour continuer sa prestation. Ces travaux n'ont pu redémarrer qu'en septembre avec un nouveau prestataire.

La rénovation devrait être entièrement achevée en octobre 2010.

Les permis de construire de Montévrain-Val d'Europe et Cardinet ont été respectivement obtenus le 23 et le 27 janvier 2009.

Le parc provisoire sur le site de Montévrain a été mis en service fin août 2009. Les travaux du parc définitif ont été lancés à partir de cette date et devront s'achever fin 2010.

Concernant la construction du parc Cardinet, elle a dû être retardée à la suite de la découverte de sols pollués dont la forte ampleur a modifié la méthodologie de terrassement (à ciel ouvert au lieu d'une méthodologie de construction en taube), ce qui a nécessité un avenant en octobre 2009, sans toutefois bouleverser l'équilibre économique de la convention initiale.

L'installation du chantier s'est faite début 2010 et après des travaux préparatoires, le chantier a réellement commencé mi-avril par la perforation permettant la construction des parois moulées.

#### Renouvellement des équipements

La SAEMES a poursuivi en 2009 le renouvellement et la modernisation de ses équipements selon plusieurs axes :

- L'installation d'équipement de **vidéosurveillance** permettant de télé-surveiller **en temps réel** et de faire des levées de doute à distance, en particulier sur les parcs dépourvus de personnel. C'est ainsi qu'en 2009 les parcs de Porte d'Orléans et Roquette ont été équipés. Ces renouvellements permettent une levée de doute ou une recherche de preuve plus rapide augmentant ainsi la sûreté de nos parcs. L'APEP (Association des Promoteurs et Exploitants de Parking) s'est d'ailleurs félicitée de l'augmentation de l'élucidation des affaires et de la baisse des faits délictuels en 2009.

- Le renouvellement des systèmes péagers en intégrant de nouvelles fonctionnalités telles que la **lecture des plaques minéralogiques** (à Méditerranée où cela apporte un réel service en ce qui concerne les « tickets perdus » et à la fraude client) ou de la **carte Navigo** (parc relais Villejuif Louis Aragon et appel d'offres en cours pour Montévrain et Vaires-Torcy). La lecture des plaques minéralogiques a été également installée sur la partie privative de Sèvres-Babylone pour le confort des amodiataires et des abonnés.

- Le **guidage à la place** : installé sur Sèvres-Babylone, dont la configuration des places nécessitait auparavant du personnel de circulation en renfort les jours d'activité intense, ce service permet de mieux remplir le parking, d'apaiser le trafic en son sein (moins de pollution) et constitue un véritable service pour la clientèle.

#### Nouveaux services

Les innovations de service ont porté en 2009 sur :

- La location de vélos en libre service sur 3 parcs (octobre 2009) : Sèvres-Babylone, Notre-Dame et Mairie du 17ème ;  
- La vente de tickets RATP sur des parkings test (opération étendue début 2010) ;

- L'aide à la clientèle par la mise en place gratuite de porteurs de bagages lors des grands départs sur le parking Méditerranée ;

- La poursuite des services auto-partage avec Caisse Commune, Mobizen et Connect by Hertz ;

- La mise en place du tri des déchets dans nos parkings à destination de notre clientèle ;

- La mise en service de défibrillateurs sur nos plus gros parkings ;

De nouveaux services ou extension sont également prévus début 2010 :

- extension du service de lavage à sec sur l'ensemble de nos parkings (mixtes et résidentiels)

- extension du nombre de places motos (abonnés essentiellement, le stationnement de courte durée pour les motos étant rendus possible au fur et à mesure des remplacements des systèmes péagers)

#### Actualisation de la dette relative au droit d'entrée du parc du Musée du Quai Branly

La SAEMES a payé le droit d'entrée de 2,2 Mo€ correspondant à la prise en charge de la paroi moulée conformément au contrat de concession du parc.

L'actualisation de ce droit a finalement été acquittée en

décembre 2009 devant le refus de l'Établissement Public du Musée de revoir sa position malgré les difficultés propres à la fréquentation et à la rentabilité du parc. Il est à noter qu'un plan d'actions pour réduire les charges et augmenter les recettes est en cours de mise en œuvre.

### Eaux d'exhaure

La SAEMES a provisionné dans les comptes 504 K€ correspondant à la redevance annuelle de collecte et transport de la Ville de Paris et du Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne (S.I.A.A.P) des eaux de pompages de ses parcs parisiens concernés.

Compte tenu des redevances dues au titre des années antérieures, la charge à payer relative aux eaux d'exhaure s'élève à 1 234 K€ au passif du bilan au 31 décembre 2009.

Pour rappel, le S.I.A.A.P. n'a pas assujéti les parcs de la SAEMES pour le traitement des eaux d'exhaure des années 2006 et 2007.

La SAEMES a formé opposition, auprès du Tribunal de Grande Instance compétent pour les titres de recettes émis par la Ville de Paris en 2006, 2007, 2008 et 2009. Cette opposition suspend la mise en paiement des redevances pour lesdites années. Ces actions sont encore en instance à la clôture de l'exercice 2009.

La SAEMES négocie par ailleurs des aménagements au titre des divers parcs sous délégation de la Ville de Paris. Le parc Maubert-Collège des Bernardins qui génère le plus gros débit d'eaux d'exhaure fait l'objet d'un traitement spécifique. La réalisation d'un réseau séparatif de rejet en Seine a été engagée fin 2009 (achèvement en cours) dans le cadre d'une autorisation de déversement signée avec la Ville de Paris qui devrait limiter l'impact financier de la taxation.

### Développement durable

2009 a vu se poursuivre la politique de développement durable de la société que ce soit en matière d'achats, de consommation ou de traitement des déchets.

Une mission d'accompagnement en vue d'une certification ISO 14 000 est en cours.

### Certification

Fin 2009 la certification ISO 9001 a été renouvelée

### Environnement économique

La SAEMES a plutôt bien résisté au contexte économique de crise. Si l'on excepte les parcs en travaux de rénovation (Pyramides, Reuilly-Diderot) et l'impact des travaux d'extension de l'hôpital St Louis sur le parc de stationnement qui lui est dédié, les baisses de fréquentations horaires ont été limitées : les sorties horaires, tous parcs confondus, enregistrent même une hausse globale à périmètre constant de 0.7%.

La fréquentation du parc Méditerranée a légèrement diminué, mais le ticket moyen a bien progressé ce qui a permis le maintien global de l'activité.

On observera enfin que les craintes manifestées par la pandémie de grippe aviaire qui avait fait l'objet de mesures d'impact sur notre activité en termes budgétaires ont été heureusement surestimées : aucune incidence de la grippe aviaire sur l'activité n'a été enregistrée en 2009.

## 1.2 Situation de la société et son activité au cours de l'exercice écoulé

### 1.2.1 Principaux résultats et données de l'exercice 2009

*(les commentaires sont établis par rapport aux données analytiques de l'entreprise)*

La SAEMES exploite des parcs de stationnement généralement dans le cadre de concessions (dont la durée moyenne restant à courir est d'environ 23 ans à fin 2009) qui lui ont été accordées dans la majorité des cas par la ville de Paris, mais également par l'Assistance Publique, le Musée du Quai Branly ou Paris-Habitat et, depuis 2007, par la commune de Montévrain et par le STIF.

Elle exploite également des parcs sous le régime des baux commerciaux : parc relais Villejuif-Louis Aragon (RATP) et le parc René Boulanger (CAPSSA).

Elle dispose de locaux (financés par crédit-bail) occupés par les services centraux, 1 rue Léon Cladel, et, depuis juillet 2009, occupe une annexe rue Notre Dame des Victoires à Paris.

Son activité d'exploitant de parkings s'exerce majoritairement dans Paris intra muros, mais se développe depuis 2007 en banlieue parisienne.

Globalement, la SAEMES a réalisé un chiffre d'affaires de 39,3 Mo€ en 2009 réparti comme suit :

- 20 parcs mixtes en ouvrage à fin 2009 (le parc Bercy étant divisé entre l'activité VL et autocars, le parc « Lagrange » n'étant plus sous délégation SAEMES depuis mai 2009), soit 10 270 places environ et un chiffre d'affaires de 32,5 Mo€ ;
- 31 parcs résidentiels en ouvrage (à fin 2009), soit 6 760 places environ et un chiffre d'affaires de 6,2 Mo€ ;
- 3 parcs « relais » en Ile de France (à fin 2009), soit 1 000 places environ et un chiffre d'affaires de 0,5 Mo€ ;
- Divers refacturation « siège » pour 0,1 Mo€.

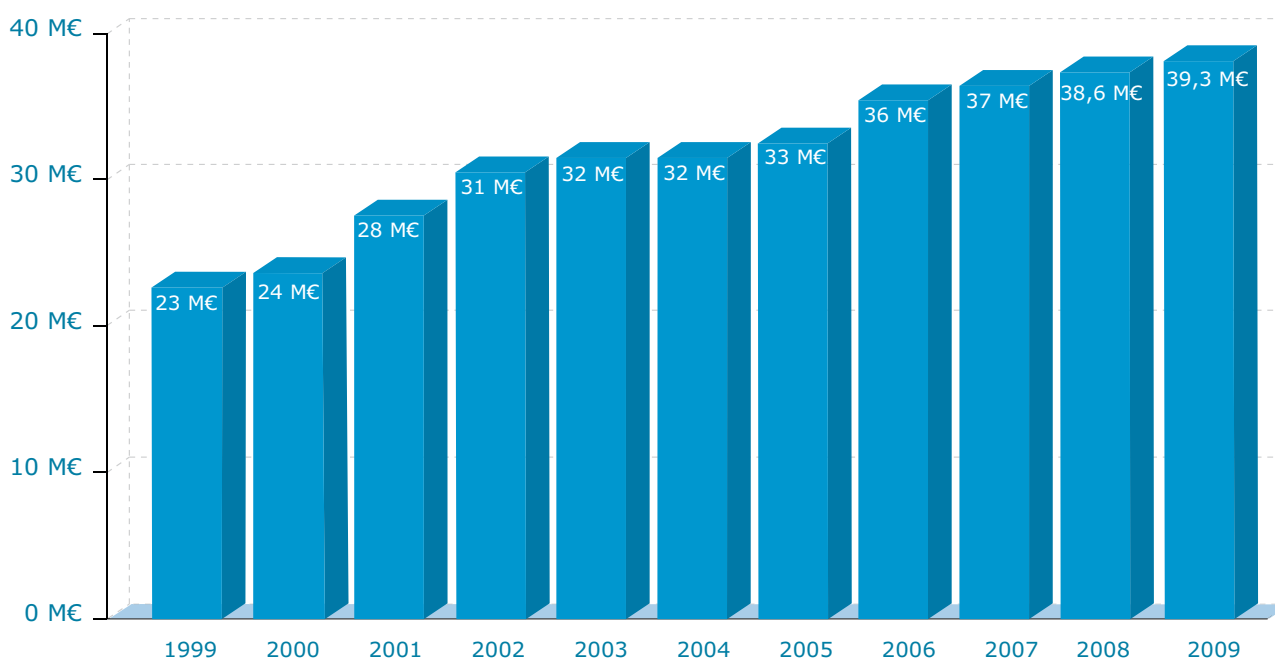
Le chiffre d'affaires progresse de 1,8% par rapport à 2008 conformément aux prévisions.

Cette relative stabilité masque en réalité une progression de 4,2% à périmètre constant : la fin de la délégation du parc Lagrange à partir de mai 2009 ayant contribué à la perte de près de 900K€ de chiffre d'affaires sur l'année.

Comme on l'a observé, malgré un contexte de crise économique et une tendance à la stagnation de la fréquentation des parcs parisiens, la SAEMES a vu ses recettes augmenter ou se maintenir, notamment sur les parcs importants comme Sèvres-Babylone (+36,1% en recettes horaires) en raison de la fin des travaux et de l'attractivité retrouvée du parc, ou Méditerranée (+2,2% en recettes horaires) où la faible baisse de la fréquentation (-1,9%) a été largement compensée par la hausse du ticket moyen (+4,1%).

Les charges d'exploitation ont progressé globalement de 2,7% par rapport à 2008 (+5,2% hors incidence du parc Lagrange). Cette augmentation reste pour l'essentiel contenue dans les prévisions budgétaires mais résulte de plusieurs facteurs qu'il y a lieu de différencier :

- les « services extérieurs » sont maîtrisés avec une nouvelle diminution globale enregistrée sur 2009 (-178K€ et -117K€ hors Lagrange par rapport à 2008) : baisse des postes « personnel intérimaire » (-139K€) et « gardiennage et sécurité » (-145K€) en particulier – il faut noter que sur ce dernier poste, 2008 avait été marqué par la reprise en main des parcs Flandres et Goutte d'Or ;
- le poste « Impôts et Taxes » augmente en contrepartie de 390K€ (+432 K€ à périmètre constant). Cette situation particulière est le fruit de plusieurs facteurs dont les effets principaux sur ce poste sont résumés comme suit :
- la taxe foncière qui a augmenté en moyenne de 28% sur l'ensemble des parcs parisiens (+192K€) ;
- la contribution sociale de solidarité qui avait fait l'objet



de reprise en 2008 sur des provisions passées relatives à des années prescrites, mais dont la SAEMES est maintenant redevable depuis la loi de financement de la sécurité sociale (+254K€) ;

- les dépenses de formation et les contributions forfaitaires sur l'intéressement et la participation (+95K€) ;
- les économies générées par le contentieux engagé sur la taxe professionnelle, qui avait déjà favorablement contribué à diminuer les charges des années précédentes, et qui ont permis d'enregistrer une nouvelle baisse de ces charges (- 140K€).

- les autres charges d'exploitation augmentent de 1,2Mo€, principalement en raison de l'accroissement des charges de personnel (+0,9 Mo€) et de l'augmentation des redevances versées (+ 0,3 Mo€).

La progression des charges de personnel résulte :

- d'une part, des augmentations générales (entre +2% et +3% selon le niveau de rémunération) et des actualisations des grilles salariales des personnels du siège et des parcs ;
- d'autre part, d'un recours plus systématique aux contrats à durée déterminée pour les remplacements de longue durée (à relier avec la baisse des charges d'intérim).

L'augmentation des redevances résulte principalement de la performance du parc Sèvres-Babylone et de variations sur les provisions de redevances du parc de l'hôpital St Louis.

Il convient de signaler enfin la baisse des dotations aux amortissements et provisions (-473K€): impact de la perte du parc Lagrange, mais surtout fin des travaux des parcs Sèvres-Babylone et Porte d'Auteuil, dont les valeurs d'investissements à terminaison sont totalement maîtrisées à la fin de l'exercice.

Au total, le résultat d'exploitation ressort à 3,8 Mo€, en conformité aux prévisions budgétaires révisées (3,7Mo€), mais en légère diminution par rapport à 2008, l'impact de la perte du parc Lagrange restant marginal en termes de résultat.

On remarquera toutefois la constance des résultats d'exploitation depuis le redressement opéré en 2004, comme en témoigne le tableau p25.

Concernant les éléments financiers et exceptionnels, on notera les points suivants :

- Un déficit des opérations financières en baisse résultant pour l'essentiel de la baisse des taux et de l'absence de tirage sur les emprunts nouvellement contractés ;
- un résultat exceptionnel marqué par la simple reprise des subventions d'équipement.

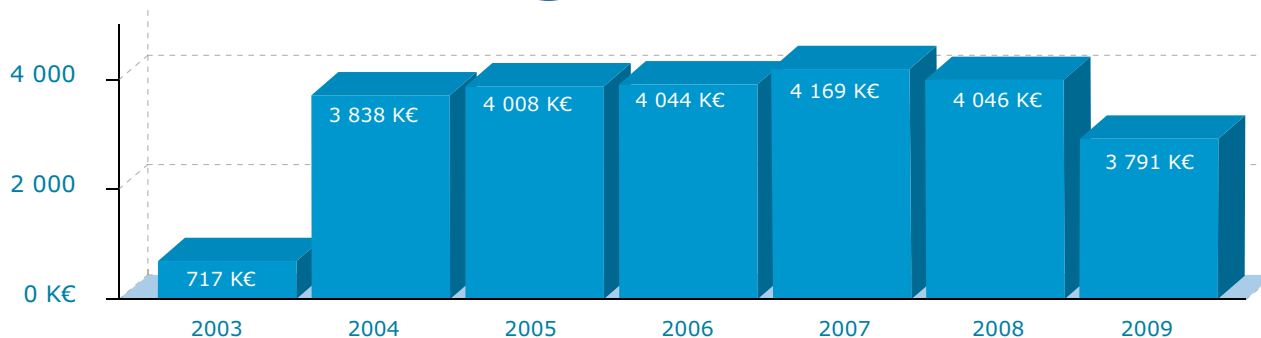
En résumé, le solde des opérations d'exploitation ainsi que le solde des opérations financières et exceptionnelles permettent de dégager un résultat net avant impôt et participation des salariés de 3,9 Mo€ (3,8 Mo€ au budget révisé et 3,5 Mo€ au budget initial) contre 4,1 Mo€ en 2008.

Compte tenu de ces éléments, l'impôt sur les bénéfices s'établit à 1,2 Mo€, en baisse des prélèvements opérés en 2008 (1,7 Mo€ pour un résultat avant impôt de 4,1Mo€) en raison de l'incidence des décalages favorables de provisions antérieurement taxées reprises en 2009 sur les opérations de réhabilitation des parcs Porte d'Auteuil et Sèvres-Babylone. Il implique le versement corrélatif de la participation des salariés provisionnée à hauteur de 148 K€, en diminution par rapport à 2008 en raison du double effet d'un résultat fiscal en baisse et d'une augmentation des fonds propres.

Au total, les baisses d'impôts et de participation ont un impact favorable sur les résultat nets de la SAEMES qui s'élèvent à **2,5 Mo€** (budget révisé **2,4 Mo€** et budget initial **2,4 Mo€**) sur l'exercice contre un bénéfice de **2,1 Mo€** en 2008.

Concernant la structure bilancielle de la SAEMES, il y a lieu de considérer les faits suivants :

- les immobilisations sous concession représentent toujours l'essentiel de l'actif ; il s'agit principalement des investissements réalisés pour les concessions : fin des



opérations de réhabilitation Sèvres-Babylone, Porte d'Auteuil, Reuilly-Diderot ainsi que la poursuite du chantier Pyramides, le démarrage des travaux sur Montévrain et la prise en compte de l'actualisation du droit d'entrée du parc du Musée du quai Branly ;

- les comptes clients sont désormais maîtrisés et ne représentent plus qu'une part infime de l'actif circulant ;
- la trésorerie reste stable ;
- les capitaux propres, après prise en compte des résultats, sont, à la fin de l'exercice, très largement supérieurs à l'endettement financier ;
- les « autres dettes » correspondent principalement aux redevances de la Ville et les « produits constatés d'avance » aux dettes des amodiataires.

On notera enfin que la SAEMES a contractualisé deux emprunts supplémentaires en 2009 concernant l'opération de rénovation du parc Pyramides pour 5 Mo€ et la construction du parc Cardinet pour 12 Mo€ garantis par la Ville de Paris à hauteur de 50% du montant des crédits respectivement octroyés sur 8 et 21 ans ; aucune mobilisation n'a été engagée à ce jour sur ces emprunts.

### 1.2.2 Changement de méthodes comptables

La société ayant profondément modifié les méthodes comptables en 2003 en les rapprochant des avis du CNC (Conseil National de la Comptabilité) relatifs aux activités de concession, aucun changement de méthode comptable n'est intervenu au titre de l'arrêté des comptes de l'exercice.

### 1.2.3 Informations sur les délais de paiement fournisseurs

Conformément à l'article L.441-6-1 issu de la Loi 2008-776 du 4 août 2008 et de son décret d'application du 30 décembre 2008, nous vous indiquons la décomposition à la clôture des deux derniers exercices du solde des dettes à l'égard de nos fournisseurs par dates d'échéance. Depuis la Loi précitée, la règle adoptée par la SAEMES est de 45 jours fin de mois pour les règlements à ses fournisseurs à partir du 1er janvier 2009 sauf dispositions particulières plus favorables ou maintien des conditions préexistantes correspondant à des marchés signés antérieurement à la Loi LME.

Le tableau qui suit donne le détail des soldes fournisseurs au 31 décembre 2009 et 2008 par apurement sur la période de 45 jours maximum à la date de clôture de chacun des exercices sous revu. Il révèle qu'une partie de l'endettement est apurée postérieurement à ce délai pour des raisons propres à des litiges et/ou des réceptions de prestations dépassant les délais de paiement calculés à partir de la date d'émission de la facture.

Aucune facturation d'intérêt de retard liée à l'application de la Loi LME n'a été constatée sur l'exercice 2009.

En K€t	Montant payé					
	Année	Solde initial	à 15 jours	à 30 jours	à 45 jours	solde > 45 jours
	2008 (1)	3 356	416	507	533	1 900
	2009	2 868	940	253	274	1 401

(1) Solde initial hors droit d'entrée du Musée du Quai Branly (3 070 K€) payé en 2009

### 1.2.4 Activité des filiales et participation

#### SNC Lyon Diderot

Cette société est détenue à 50% par la SAEMES. En plus du parc Lyon Diderot, dont c'est la 14<sup>ème</sup> année d'exploitation, la SNC a pris en location depuis le 1<sup>er</sup> Juillet 2002 un parc de stationnement situé au 2 rue Traversière Paris 12<sup>ème</sup> (259 places).

Le résultat dégagé par la SNC au titre de l'exercice est de 436 715 €. Ce résultat est en baisse par rapport à l'exercice précédent, notamment en raison de la concurrence exacerbée sur le secteur impactant la rentabilité des emplacements loués sur le parc « Traversière » malgré les aménagements opérés sur le bail.

50% de ce bénéfice, soit 218 358 €, sont directement pris en compte dans les comptes de SAEMES SA sur l'exercice (ligne « bénéfice transféré » du compte de résultat) suite à l'approbation du résultat et à son affectation par l'Assemblée des associés en date du 4 mars 2010.

Il convient de noter que la SAEMES et la société EFFIA concessions ont maintenu les bénéfices transférés en compte-courant pour que la filiale puisse faire face à ses obligations en matière de trésorerie sans apport complémentaire depuis l'exercice 2004. En contrepartie, les associés ont décidé de bénéficier d'une rémunération sur leur compte-courant à partir de l'exercice 2006 sur la base du taux d'intérêt maximum déductible pour les comptes d'associés en matière fiscale et sur la base des bénéfices transférés de 2004 à 2007. Le produit financier enregistré sur l'exercice 2009 par la SAEMES est de 49 K€.

La SAEMES considère par ailleurs que lorsque toutes les filiales et participations d'une société, prises individuellement et comme un ensemble, sont considérées comme négligeables par rapport à l'objectif de régularité, de sincérité et de fidélité d'image des comptes, l'article L.233-19 du Code de commerce, relatif à l'exclusion du périmètre de consolidation de filiales contrôlées, peut s'analyser, par extension, comme une dispense de consolidation.

Rappelons que la SAEMES ne dispose que d'une seule filiale et que le résultat de celle-ci est appréhendé immédiatement dans ses comptes (à hauteur de son contrôle).

### 1.2.5 Activité en matière de recherche et développement

#### Les DSP de la Ville de Paris

La SAEMES a déposé une offre (2007, 2008 ou 2009) pour les parkings de la ville de Paris suivants, dont les DSP arrivaient à échéance en 2009 ou 2010 :

- Concorde & Frémicourt
- Lagrange
- Saint-Germain l'Auxerrois
- Maison de la Radio
- Passy
- François 1er
- Bac Montalembert
- Porte de la Chapelle
- Porte de Versailles
- Ecole de Médecine
- Porte de St Cloud
- Ternes

Elle vient d'être retenue pour la **délégation relative au parc de stationnement « Ecole de Médecine »** (Exploitant actuel Vinci Park ; concession de 12 ans à compter du 28 avril 2010).

Les délégations de service public du parc de la Porte de St Cloud et de Ternes, n'ont pas encore été attribuées à la date de rédaction de ce rapport.

#### Autres consultations

Au cours de l'année 2009 ou début 2010 la SAEMES s'est positionnée ou a été sollicitée dans le cadre des consultations suivantes :

- Parking rue de Bagnolet (Flèche d'Or) : une offre a été déposée, mais Vinci Park a finalement été retenu comme attributaire ;
- Parking du centre commercial Okabe du Kremlin-Bicêtre : une offre a été déposée le 19 février 2009, la consultation a été déclarée infructueuse puis relancée fin décembre dans des délais très courts. C'est Oxygroup qui a été retenu.
- Parking rue de Chabrol : il s'agit d'un parking qui sera construit par un aménageur qui recherche un exploitant sous bail commercial (ouverture 2013). La SAEMES a été retenue pour les négociations finales.
- 2010 - Parkings de l'agglomération de Cergy-Pontoise : la SAEMES a répondu en groupement d'entreprise avec la SEM de Mantes-la Jolie. C'est Vinci qui serait attributaire.
- 2010 - Parking Porte de Paris (Communauté d'agglomération de Plaine commune) : une offre a été remise le 13 avril dernier.
- 2010 - Parking des entrepôts Mac Donald, cette consultation est relancée et à l'heure où ce rapport est rédigé la SAEMES construit son offre.
- 2010 - Des candidatures ont été déposées pour les parkings : Hôpital Ste Anne, parkings autocars de surfaces (de la Ville de Paris, parkings de Montrouge).

### Expérimentation Navigo

Le STIF (Syndicat des Transports d'Ile de France) a lancé un programme d'expérimentation concernant l'utilisation du pass Navigo comme support de titre d'accès – et de paiement – des abonnements de stationnement dans les parcs relais. Un certain nombre de sites pilotes ont été désignés dont le parc Villejuif – Louis Aragon exploité par la SAEMES. L'expérimentation a été mise en place en deux phases : en juin 2009 pour les abonnés et en septembre 2009 pour l'achat de forfaits hebdomadaires et mensuels

### 1.2.6 Évènements postérieurs à la clôture de l'exercice

Il convient de souligner dans ce paragraphe le succès remporté par l'attribution de la délégation de service public « Ecole de Médecine » entériné par le conseil de Paris de mars 2010.

Ainsi que par la mise en place de Résaplace : système de réservation à la place mis en service sur Méditerranée mi février 2010.

### 1.3 Evolutions prévisibles et perspectives d'avenir

Le budget 2010 a été établi en tenant compte du périmètre d'exploitation existant à fin décembre 2009, étendu au parc « Ecole de Médecine » à partir du 28 avril 2010.

Les prochains parcs de la SAEMES soumis à concurrence sont Porte d'Auteuil et Hôtel de Ville dont l'échéance arrive fin 2011. Dans l'attente des attributions des DSP actuellement mises en concurrence, aucune hypothèse d'extension n'a été faite.

Le budget tient compte d'une fréquentation horaire stable à périmètre constant, mais d'une hausse de la durée moyenne de stationnement et d'une augmentation tarifaire moyenne de 2% sur le second semestre 2010.

**Au global, les prévisions de chiffre d'affaires** tablent sur une progression de 3,6% à périmètre constant (hors « Ecole de Médecine » en 2010 et hors « Lagrange » en 2009) ; l'apport du parc « Ecole de Médecine » se traduisant par un apport de 1,1 Mo€ environ, l'augmentation du chiffre d'affaires ressort à un peu plus de 5 % pour atteindre **41,3 Mo€**.

Outre l'achèvement des travaux de rénovation de Pyramides et le lancement de ceux de Vaires-Torcy, le lancement des chantiers de Cardinet et Montévrain sont intégrés au budget 2010.

Concernant les charges d'exploitation, on notera :

- L'augmentation des « services extérieurs » de 3,8% à périmètre constant ; cette augmentation résulte en particulier des charges supplémentaires de « travaux » liées à la mise aux normes « ascenseurs » issue de la loi de Robien pour environ 124 K€ ;
- L'augmentation des charges d'« impôts et taxes » impactées par la réforme de la Taxe Professionnelle qui conduit à remettre en cause en particulier les dégrèvements obtenus les années passées sur les parcs résidentiels en matière de taxe assise sur les valeurs foncières. En l'absence de données suffisamment précises sur les conditions dans lesquelles les nouvelles contributions seront calculées et les règles d'assujettissement, le plafonnement de 3% de la valeur ajoutée a servi de base de calcul de la taxe due.

Il en résulte une augmentation des charges de l'ordre de 660 K€ par rapport à 2009;

- L'augmentation des charges de personnel de 3,8 % environ à périmètre constant. Elle tient compte des mesures salariales de 2010 (notamment augmentation collective de 1,50 à 2,50% selon le niveau de rémunération) et de provision relative au charge de personnel d'encadrement tel que prévu dans le cadre de l'audit d'organisation et en voie de recrutement. L'impact de la reprise des personnels du parc « Ecole de Médecine » est, pour sa part, d'environ 180 K€ sur l'exercice ;  
- les dotations aux amortissements et provisions budgétées pour l'exercice 2010 comprennent la dotation pour engagements de travaux du parc « Ecole de Médecine » pour environ 307 K€.

Au global, la hausse du chiffre d'affaires ne parvient pas à compenser les hausses de charges, en particulier liées aux charges d'impôt.

Le résultat d'exploitation ressortirait à 3,2 Mo€ en 2010 pour 3,8 Mo€ en 2009.

Le résultat financier, comprenant 50% du résultat de la SNC Lyon Diderot pour 217 K€, reste stable.

Le résultat net de la SAEMES ressortirait à 2,7 Mo€ après prise en compte de l'impôt sur les sociétés pour un montant de 0,6 Mo€, mais sans participation des salariés aux fruits de l'expansion : le bénéfice fiscal devenant insuffisant pour compenser la rémunération des fonds propres selon la formule légale.

## **2 - RÉSULTAT ET AFFECTATION**

L'exercice dont nous vous rendons compte se solde par un bénéfice net comptable de 2 545 392 € que nous vous proposons d'affecter en totalité au compte « report à nouveau ».

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243bis du code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'il n'y a eu aucune mise en distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

Conformément aux dispositions de la Loi N° 85-706 du 12 juillet 1985, nous vous rappelons que la Ville de Paris détient plus de la moitié du capital de votre société.

## **3 - DÉPENSES NON DÉDUCTIBLES FISCALEMENT**

La SAEMES SA n'a pas engagé au cours de l'exercice des dépenses non déductibles fiscalement aux termes de l'article 39.4 du C.G.I.

## **4 - TABLEAU DES RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES**

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article 148 du décret du 23 mars 1967, le tableau faisant apparaître les résultats de la société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

## **5 - RENOUELEMENT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLÉANT**

Les censeurs représentant la Ville de Paris ayant été nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 juin 2006 pour une durée de trois années, il convient de régulariser le renouvellement de leur mandat pour une nouvelle période de 3 ans.

Nous vous rappelons que les censeurs sont :

- le Directeur des Finances à la Direction Financière de la Ville de Paris, et

- la Directrice de la Voirie et des Déplacements à la Direction de la Voirie et des Déplacements de la Ville de Paris.

## **6 - INFORMATION RELATIVE AUX MANDATS EXERCES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX DANS D'AUTRES SOCIÉTÉS**

Conformément aux dispositions de l'Article 225-102-1 alinéa 3 du Code de Commerce, la liste des mandats ou fonctions exercés par vos mandataires sociaux dans d'autres sociétés figurent dans le tableau ci-après annexé.

## **7 - INFORMATION RELATIVE A LA PARTICIPATION DES SALARIÉS AU CAPITAL DE LA SAEMES**

Conformément aux dispositions de l'Article 225-102 du Code de Commerce, il n'existe aucune participation des salariés de l'entreprise au capital de la SAEMES au 31 décembre 2009.

Nous vous rappelons que votre conseil avait proposé une augmentation de capital réservée aux salariés dans les conditions de l'Article L 443-5 du Code du Travail afin de se conformer aux nouvelles dispositions introduites par l'Article 29-1 de la Loi n° 2001-152 du 19 février 2001.

Cette augmentation n'a pas été approuvée par l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires du 30 juin 2008 et en conséquence une nouvelle proposition d'augmentation de capital réservée aux salariés, dans les conditions susvisées, sera formulée et présentée à l'Assemblée Générale des Actionnaires réunis extraordinairement à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2010.

Fait à Paris, le 30 avril 2010

Conseil d'Administration de la SAEMES

# RAPPORT DE GESTION



## Mandats ou fonctions exercés par les mandataires sociaux de la SAEMES du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2009

Mandataires sociaux de la S.A.E.M.E.S	Mandat ou fonction exercé(e) au sein de S.A.E.M.E.S	Mandat ou fonction exercé(e) dans une autre société
M. Yves Contassot	Président du Conseil d'administration	<ul style="list-style-type: none"><li>● Conseiller de Paris</li><li>● Chargé de mission auprès du secrétaire général à la Banque de France</li><li>● Conseiller du 13<sup>e</sup> arrondissement</li><li>● Membre du Conseil d'administration du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE)</li><li>● Membre du Conseil d'Administration de la SPLA « Paris-Batignolles Aménagement »</li><li>● Membre de la Mission locale « Soleil » du 13<sup>e</sup> arr.</li><li>● Membre de la Commission départementale de la nature, des paysages et des sites</li><li>● Membre du Syndicat mixte central de traitement des ordures ménagères de l'agglomération parisienne (SYCTOM).</li><li>● Membre de la Commission du Vieux Paris</li><li>● Administrateur de la Régie Eau de Paris</li><li>● Administrateur de AIRPARIF</li></ul>
Mme Pascale Pécheur	Directrice Générale non Administratrice	<ul style="list-style-type: none"><li>● Représentante permanente de la S.A.E.M.E.S au sein de la S.N.C Lyon Diderot</li><li>● Administratrice de la Fédération Nationale des Métiers du Stationnement (FNMS)</li><li>● Présidente de la Commission Inter modalité de la Fédération Nationale des Métiers du Stationnement (FNMS)</li><li>● Administratrice de l'association des Directeurs des Entreprises Publiques Locales (EPL)</li><li>● Administratrice de l'Association des Promoteurs et Exploitants de Parking (APEP)</li></ul>
Mme Annick Lepetit	Représentant permanent de la ville de Paris en sa qualité d'Administratrice	<ul style="list-style-type: none"><li>● Députée de Paris</li><li>● Maire Adjointe de Paris, Chargée des déplacements, des transports et de l'espace public</li><li>● Administratrice STIF</li></ul>
Mme Virgine Daspet	Représentant permanent de la ville de Paris en sa qualité d'Administratrice	<ul style="list-style-type: none"><li>● Conseillère de Paris</li><li>● Conseillère du 20<sup>ème</sup> arrondissement, déléguée aux relations avec la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne, déléguée à la médiation entre locataires et bailleurs</li><li>● Administratrice du SIPS (Syndicat Interdépartemental pour la Gestion des Parcs de Sports de Bobigny - La Courneuve)</li><li>● Directrice de clientèle - Huitième Jour S.A., agence conseil en communication</li></ul>
Mme Pauline Veron	Représentant permanent de la ville de Paris en sa qualité d'Administratrice	<ul style="list-style-type: none"><li>● Conseillère de Paris</li><li>● Adjointe au Maire du 9<sup>ème</sup> ardt, déléguée à l'urbanisme, à l'habitat, aux transports et aux déplacements</li><li>● Administratrice de la mission locale centre</li><li>● Membre du conseil d'administration du Théâtre de la ville</li><li>● Membre du conseil d'administration de l'ASPP</li><li>● Juriste de l'association Médecins du Monde</li></ul>



## Mandats ou fonctions exercés par les mandataires sociaux de la SAEMES du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2009

Mandataires sociaux de la S.A.E.M.E.S	Mandat ou fonction exercé(e) au sein de S.A.E.M.E.S	Mandat ou fonction exercé(e) dans une autre société
Mme Laurence Douvin	Représentant permanent de la ville de Paris en sa qualité d'Administratrice	<ul style="list-style-type: none"><li>● Conseillère de Paris</li><li>● Première Vice-présidente du groupe UMP au Conseil de Paris</li><li>● Membre du Conseil économique et social</li><li>● Déléguée auprès du Maire du 17<sup>e</sup> pour le quartier Ternes-Maillot</li><li>● Gérante de la société SOGEP</li><li>● Administratrice STIF</li></ul>
M. Gérard Gourkow	Représentant permanent du C.N.P.A en sa qualité d'Administrateur	<ul style="list-style-type: none"><li>● Président du CNPA Région Ile de France</li><li>● Président du CNPA Paris</li><li>● Président National de la Commission Garages et Parcs de Stationnement du CNPA.</li><li>● Président de la Commission Paritaire Nationale Branche des Services de l'Automobile</li></ul>
M. Bernard Irion	Représentant permanent de la Chambre du Commerce et de l'Industrie de Paris en sa qualité d'Administrateur	<ul style="list-style-type: none"><li>● Vice- Président de la Délégation de Paris au sein de la C.C.I.P</li><li>● Censeur au CA d'Aéroports de Paris</li><li>● Vice- Président et Administrateur de la Société Immobilière du Palais des Congrès</li><li>● Administrateur de la société CITER</li><li>● Membre du Comité des partenaires du transport public au STIF</li></ul>
M. Jean Dominique Piani	Représentant permanent de la Caisse des dépôts et consignations en sa qualité d'Administrateur	<ul style="list-style-type: none"><li>● Représentant permanent de la Caisse des dépôts et consignations en qualité d'Administrateur au sein de la SEMMASSY</li><li>● Administrateur au sein de la SAEIM de Corbeil- Essonne</li><li>● Représentant permanent de la Caisse des dépôts et consignations en qualité d'Administrateur au sein de la SORGEM du Val d'Orge depuis le 15 avril 2009</li><li>● Représentant permanent de la Caisse des dépôts et consignations en qualité d'Administrateur au sein de la SAEMPF de la Ville de Paris, depuis le 28 avril 2009</li></ul>



## Résultat financiers des cinq derniers exercices

	2005	2006	2007	2008	2009
<b>A – CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>					
1. Capital Social (en K€)	4 232	4 232	4 232	4 232	4 232
2. Nbre des actions ordinaires existantes	69 405	69 405	69 405	69 405	69 405
<b>B – OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE ( EN K€ )</b>					
1. Chiffre d'affaires hors taxes	33 247	36 278	37 236	38 555	39 254
2. Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	15 023	14 345	14 344	14 168	13 632
3. Impôts sur les bénéfices (Produits) /Charges	1896	1 451	2 030	1 687	1 200
4. Participation des salariés due au titre de l'exercice	405	227	368	281	148
5. Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	2 585	2 489	1 899	2 101	2 545
6. Résultat distribué (au cours de l'exercice)	-	-	-	-	-
<b>C – RESULTATS PAR ACTION (En Euros)(*)</b> (* ) il s'agit du nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour l'exercice 2005 (avis OEC n°27)					
1. Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortis. et provisions	233	182,51	172,12	175,78	176,99
2. Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	47	35,87	27,37	30,27	36,67
3. Dividende net attribué à chaque action (au cours de l'exercice)	-	-	-	-	-
<b>D – PERSONNEL</b>					
1. Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice (*) (* ) Equivalent temps plein à compter de l'exercice 2006	238	238	244	255	256
2. Montant de la masse salariale de l'exercice (en K€ )	6 053	6 643	7 494	7 990	8 448
3. Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité Sociale, œuvres sociales, etc...) - (En K€)	2 676	3 097	3 447	3 736	4 166



**RAPPORT GÉNÉRAL**  
**DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**



# Rapport général du commissaire aux comptes

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur:

- le contrôle des comptes annuels de la société SAEMES, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note 1 de l'annexe concernant les règles et méthodes comptables relatives à l'amortissement des biens non renouvelables. Pour cette catégorie de biens, la société ne distingue pas l'amortissement technique et l'amortissement de caducité et comptabilise un amortissement global au passif sans qu'aucun amortissement ne soit porté à l'actif en déduction des immobilisations.

## II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants:

Comme mentionné dans la première partie du rapport, la note 1 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux immobilisations.

Nous avons vérifié la traduction comptable du référentiel appliqué et nous nous sommes assurés que les notes de l'annexe fournissent une information appropriée.

Outre l'observation portée dans la première partie de ce rapport, nos travaux d'appréciation de ces modalités d'estimation ne nous ont pas conduits à relever des éléments susceptibles de remettre en cause le caractère raisonnable des hypothèses retenues et des chiffres qui en résultent.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Courbevoie, le 3 juin 2010,

MAZARS

Le commissaire aux comptes

XAVIER BOUCHER

PATRICK ARNOLD



**COMPTES**  
**ANNUELS**

## **Bilan**

<b>Bilan Actif</b>	<b>p 38</b>
<b>Bilan Passif</b>	<b>p 39</b>

## **Compte de résultat**

<b>Compte de résultat</b>	<b>p 42</b>
---------------------------	-------------


## **Annexe**

<b>Règles et méthodes comptables</b>	<b>p 46</b>
<b>Faits significatifs de l'exercice</b>	<b>p 49</b>
<b>Immobilisations</b>	<b>p 51</b>
<b>Amortissements</b>	<b>p 53</b>
<b>Provisions inscrites au bilan</b>	<b>p 55</b>
<b>Autres provisions pour risques et charges</b>	<b>p 56</b>
<b>Dotations et Reprises</b>	
<b>Etat des échéanciers des créances et des dettes</b>	<b>p 57</b>
<b>Charges à payer</b>	<b>p 58</b>
<b>Produits à recevoir</b>	
<b>Charges et produits constatés d'avance</b>	
<b>Détail des amortissements par parc</b>	<b>p 59</b>
<b>Composition du capital social</b>	<b>p 60</b>
<b>Crédit-Bail</b>	
<b>Engagements financiers</b>	<b>p 61</b>
<b>Emprunts et Swap</b>	<b>p 63</b>
<b>Effectif moyen</b>	<b>p 64</b>
<b>Liste des filiales et participations</b>	<b>p 65</b>

Les chiffres sont exprimés en Euros sauf indications particulières :

K€ : milliers d'Euros

M€ : millions d'Euros



**BILAN**




# Bilan Actif

En Euros	Brut	Amortissements Provisions	Net 31/12/09	Net 31/12/08
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concession, brevets et droits similaires	2 285 348	1 416 944	868 404	676 813
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immo.incorp.				
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>2 285 348</b>	<b>1 416 944</b>	<b>868 404</b>	<b>676 813</b>
Terrains				
Constructions	679 581	488 930	190 651	175 839
Installations tech, mat et outillage ind.	378 586	278 010	100 576	89 709
Autres immobilisations corporelles	216 346 912	33 074 998	183 271 914	183 934 997
Immobilisations en cours	1 365 083		1 365 083	1
Avances et acomptes	216 718		216 718	69 789
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>218 986 880</b>	<b>33 841 938</b>	<b>185 144 942</b>	<b>184 270 335</b>
Participation par M.E.				
Autres participations	152		152	152
Créances rattachées à participations	1 265 573		1 265 573	1 100 529
Autres titres immobilisés				
Prêts	16 830		16 830	26 466
Autres immobilisations financières	58 280		58 280	44 788
<b>Immobilisations financières</b>	<b>1 340 836</b>		<b>1 340 836</b>	<b>1 171 934</b>
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>222 613 063</b>	<b>35 258 882</b>	<b>187 354 181</b>	<b>186 119 083</b>
Stocks de matières premières				
Stocks d'en-cours de product. de biens				
Stocks d'en-cours de product de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
<b>Stocks et en cours</b>				
Avances, acomptes versés sur comm.	37 060		37 060	1 383
Créances clients et comptes rattachés	559 509	40 200	519 309	463 661
Autres créances	1 712 322		1 712 322	1 723 006
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Créances</b>	<b>2 308 890</b>	<b>40 200</b>	<b>2 268 691</b>	<b>2 188 050</b>
Valeurs mobilières de placement	4 997 754		4 997 754	3 262 021
Disponibilités	248 089		248 089	926 174
Charges constatées d'avance	29 873		29 873	44 278
<b>Disponibilités et divers</b>	<b>5 275 716</b>		<b>5 275 716</b>	<b>4 232 474</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>7 584 606</b>	<b>40 200</b>	<b>7 544 406</b>	<b>6 420 524</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>230 197 669</b>	<b>35 299 081</b>	<b>194 898 588</b>	<b>192 539 607</b>



# Bilan Passif

En Euros	Net 31/12/2009	Net 31/12/2008
Capital social ou individuel (dont versé 4 232 298)	4 232 298	4 232 298
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	3 725 271	3 725 271
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence)		
Réserve légale	423 230	423 230
Réserves statutaires et contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	8 987 337	6 886 544
Résultat de l'exercice	2 545 392	2 100 793
<b>Situation nette</b>	<b>19 913 528</b>	<b>17 368 136</b>
<b>Subventions d'investissement</b>	<b>6 836 071</b>	<b>6 276 574</b>
Provisions réglementées		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>26 749 598</b>	<b>23 644 710</b>
Produits des émissions de titres participatifs	6 860 206	6 860 206
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	<b>6 860 206</b>	<b>6 860 206</b>
Provisions pour risques	775 320	661 702
Provisions pour charges	91 673 601	88 209 010
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>92 448 921</b>	<b>88 870 712</b>
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts de dettes auprès des établissements de crédit	15 802 945	16 290 615
Emprunts et dettes financières divers	631 272	674 978
<b>Dettes financières</b>	<b>16 434 217</b>	<b>16 965 592</b>
<b>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</b>	<b>45 463</b>	<b>50 368</b>
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 858 095	1 635 728
Dettes fiscales et sociales	5 497 734	4 440 315
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 982 047	6 103 266
Autres dettes	6 171 273	6 258 219
<b>Dettes diverses</b>	<b>16 509 150</b>	<b>18 437 528</b>
<b>Produits constatés d'avance</b>	<b>35 851 033</b>	<b>37 710 492</b>
<b>DETTES</b>	<b>68 839 862</b>	<b>73 163 980</b>
<b>Ecarts de conversion Passif</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>194 898 588</b>	<b>192 539 607</b>




**COMPTE DE RÉSULTAT**



# Compte de Résultat

En Euros	France	Export	Net 31/12/2009	Net 31/12/2008
Ventes de marchandises	347		347	452
Production vendue de biens				
Production vendue de services	39 253 964		39 253 964	38 554 605
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	<b>39 254 311</b>		<b>39 254 311</b>	<b>38 555 057</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			1 247 869	352 661
Autres produits			33 493	15 142
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>40 535 672</b>	<b>38 922 860</b>
Achats de marchandises [et droits de douane]			324	413
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats et charges externes			6 295 957	6 473 896
<b>Charges externes</b>			<b>6 296 281</b>	<b>6 474 308</b>
<b>Impôts, taxes et versements assimilés</b>			<b>2 159 904</b>	<b>1 770 204</b>
Salaires et traitements			8 448 246	7 990 255
Charges sociales			4 165 830	3 735 595
<b>Charges de personnel :</b>			<b>12 614 076</b>	<b>11 725 850</b>
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 698 163	1 832 570
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			62 747	44 772
Dotations aux provisions pour risques et charges			1 527 471	1 485 038
<b>Dotations d'exploitation</b>			<b>3 288 382</b>	<b>3 362 379</b>
<b>Autres charges d'exploitation</b>			<b>12 385 698</b>	<b>11 544 572</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>36 744 340</b>	<b>34 877 314</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>3 791 332</b>	<b>4 045 546</b>

En Euros	Net 31/12/2009	Net 31/12/2008
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>3 791 332</b>	<b>4 045 546</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée	218 358	239 253
Perte supportée ou bénéfice transféré		
Produits financiers de participation	49 294	50 358
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	123 831	291 253
Reprises sur provisions et transferts de charges	46 923	
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	13 668	11 874
<b>Produits financiers</b>	<b>233 716</b>	<b>353 485</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions	149 455	47 468
Intérêts et charges assimilées	608 705	939 971
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Charges financières</b>	<b>758 160</b>	<b>987 439</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>(524 445)</b>	<b>(633 955)</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>3 485 245</b>	<b>3 650 844</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	73	13 789
Produits exceptionnels sur opérations en capital	408 003	411 096
Reprises sur provisions et transferts de charges		
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>408 077</b>	<b>424 885</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		3 904
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		3 212
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
<b>Charges exceptionnelles</b>		<b>7 116</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>408 077</b>	<b>417 769</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	148 169	281 068
Impôts sur les bénéfices	1 199 761	1 686 752
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>41 395 822</b>	<b>39 940 483</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>38 850 430</b>	<b>37 839 689</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE</b>	<b>2 545 392</b>	<b>2 100 793</b>



# ANNEXE

L'annexe fait partie des comptes annuels. Elle est conçue en application des dispositions du Code de Commerce et du Plan Comptable Général (articles 511-1, 511-5 et 511-6, 511-8).

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 30 avril 2010



# Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2009 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables en vigueur, dans le respect des principes de prudence, d'indépendance des exercices, de continuité de l'exploitation et de permanence des méthodes d'évaluation, sous réserve des options prises, le cas échéant, sur l'exercice en vu de se conformer aux nouvelles règles comptables et/ou en vu de rendre une image fidèle des comptes.

Ces options sont détaillées, le cas échéant, dans les faits significatifs de l'exercice.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

En matière de comptes consolidés, la SAEMES considère que lorsque toutes les filiales et participations d'une société, prises individuellement et comme un ensemble, sont considérées comme négligeables par rapport à l'objectif de régularité, de sincérité et de fidélité d'image des comptes, l'article L.233-19 du Code de Commerce, relatif à l'exclusion du périmètre de consolidation de filiales contrôlées, peut s'analyser, par extension, comme une dispense de consolidation.

La SAEMES dispose d'une seule filiale, la SNC Lyon Diderot, qu'elle détient à 50%. Le résultat de celle-ci est appréhendé immédiatement dans ses comptes (à hauteur de son contrôle). Voir également information sur la SNC Lyon Diderot, page 29 et 30 de l'annexe.

Les revenus issus de l'activité sont constitutifs de prestations de type « continues » telles qu'elles sont définies par l'article 38-2 bis du Code Général des Impôts. La méthode de comptabilisation des produits, préconisée et suivie par la société, est la méthode dite de « l'avancement », dont les principales caractéristiques sont :

- constatation des produits en fonction de l'avancement de l'exécution des prestations ;
- rattachement des charges aux produits tel qu'il résulte de l'application de l'article L 123-21 du Code de Commerce.

Par exception toutefois, compte tenu des caractéristiques propres aux contrats de concessions et notamment leur durée, les contrats ( ou règlement de tarification) qui sous-tendent les revenus de la société sont regroupés par opération ( ou parc) et **les pertes éventuelles constatées ne concernent que la période courue sur l'exercice.**

L'estimation des revenus prévisionnels et des charges imputables n'étant pas clairement identifiable, elle ne permet pas de concourir à l'expression d'une opinion définitive sur les résultats du ou des parcs à terminaison sur la période des concessions.

Le nombre de parcs à **structure déficitaire continue** (sur la base du résultat d'exploitation) depuis 3 ans est de 20 dont 7 parcs mixtes en ouvrage ; 11 parcs résidentiels en ouvrage et 2 parc relais. Le déficit d'exploitation constaté en 2009 sur l'ensemble de ces parcs s'élève à 1 322 K€, dont 819 K€ pour les parcs mixtes en ouvrage ; 370 K€ pour les parcs résidentiels en ouvrage et 133 K€ pour les parcs relais.

Les principales règles et méthodes comptables sont détaillées ci-après.

Les analyses des postes du bilan et du compte de résultat sont détaillées dans les tableaux figurant ci-après pages suivantes.

## I- Immobilisations

Les immobilisations acquises sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Leur amortissement est pratiqué suivant les taux et modes ci-dessous :

	Durée de vie	Mode
• Logiciels	3 ans	Linéaire
• Construction	30 ans	Linéaire
• Agencements et Installat°	3 à 5 ans	Linéaire
• Matériel de Bureau & Info	3 à 5 ans	Linéaire
• Mobilier de Bureau	3 à 5 ans	Linéaire

Les immobilisations concédées sont amorties comme suit, à partir de la mise en exploitation des parcs concernés :

- pour les biens renouvelables, amortissement technique calculé sur leur durée de vie estimée, selon les règles établies ci-dessus. Le cas échéant, une provision pour renouvellement est constituée ainsi qu'une provision pour amortissement de caducité selon la règle nouvelle établie à partir de l'exercice 2003.

Cette règle est la suivante :

« lorsque le contrat stipule la remise gratuite des biens au concédant, l'amortissement de caducité doit être prévu dès l'acquisition ou la création (ou l'apport) de la première immobilisation renouvelable, ainsi l'amortissement pour dépréciation (constaté au bilan) ne doit plus être porté en charge à partir du moment où le concessionnaire prévoit qu'il s'agit du dernier renouvellement de l'immobilisation » (guide du CNC §36).

Le montant cumulé des amortissements de caducité sur bien renouvelables devant être constitués pour se conformer aux principes édictés ci-dessus s'élevait à 5 908 K€ au début de l'exercice 2003 qui a constaté le changement de méthode. Ce montant était partiellement couvert par l'ancienne méthode de constatation de ces amortissements et par d'autres provisions à hauteur de 2 097 K€.

Le reliquat, soit 3 810 K€, représentant un montant significatif, il a été décidé de l'étaler sur la durée moyenne de concession restant à courir (en moyenne 26 ans à fin 2003).

Ce reliquat restant à compléter à la fin de l'exercice 2009 s'élève à 2 837 K€ après dotation de l'exercice d'un montant de 140 K€

- pour les biens non renouvelables, amortissement de caducité calculé sur la durée restant à courir de la concession.

Aucun amortissement n'est considéré comme dérogatoire.

Les amortissements de caducité des biens non renouvelables sont portés au passif, en « provision pour charges ». La dotation de l'exercice est incluse dans la ligne « autres charges » du compte de résultat.

Les amortissements de caducité des biens renouvelables et les provisions pour renouvellement sont portés au passif, en « provision pour charges ». Les dotations de l'exercice sont incluses dans les dotations pour risques et charges d'exploitation du compte de résultat.

Les amortissements pour dépréciation des biens renouvelables et les amortissements des biens immobilisés dont la société est propriétaire figurent en diminution des valeurs d'actifs immobilisés. La dotation de l'exercice figure sur la ligne « dotation aux amortissements » du compte de résultat.

### **Immobilisations mises gratuitement dans la concession par le concédant**

Afin de mieux appréhender l'ensemble des moyens mis en oeuvre, il a été antérieurement procédé à la comptabilisation des immobilisations mises gratuitement dans la concession par la Ville de Paris.

Celles-ci ont été enregistrées à leur valeur estimée, soit :

• Marché Saint Germain	1 829 388 €
• Roquette	1 524 490 €
• Saint-Eustache	3 506 327 €
	6 860 206 €

La contrepartie de ces immobilisations figure au passif du bilan dans les autres fonds propres.

Les parcs Pyramides, Sèvres-Babylone, Charlety Coubertin, Charlety Thomire, Bercy, Goutte d'or (première tranche), Mairie du 17ème arrondissement (première tranche, gros oeuvre), Porte d'Orléans, Notre Dame, Saint-Eloi et Porte d'Auteuil apportés gratuitement par la Ville, n'ont pas été évalués et ne sont donc pas comptabilisés.

L'éventuelle dépréciation de ces immobilisations sera constatée par le débit du compte « Ville de Paris - Apports à Titre Gratuit » et n'affectera donc pas le résultat des exercices concernés. A ce jour, aucune dépréciation n'a été constatée dans les comptes.

Les terrains ayant fait l'objet d'un apport par la Ville n'ont pas été comptabilisés.

### **Provisions pour engagements de travaux**

L'économie de certaines concessions dépend largement **d'engagement contractuel** de réalisation de travaux de réhabilitation pour lesquels des amortissements de caducité sont à constater à l'achèvement desdits travaux jusqu'aux termes des concessions. Compte tenu des délais administratifs d'obtention des permis de construire, les travaux ne sont pas réalisés dans le calendrier requis et les amortissements de caducité ne peuvent qu'être différés entraînant un déséquilibre dans l'appréhension du résultat économique sur la durée de ces concessions relativement courte.

Pour éviter cette situation au regard des résultats actuels et futurs de ces concessions, il a été décidé de prendre en compte le montant des travaux non réalisés rapporté à la durée de la concession restant à courir à partir de 2003, de telle sorte que les amortissements de caducité, une fois les travaux achevés, n'entraînent aucune rupture sur la constatation des charges d'exploitation des concessions sur les années futures. 3 parcs mixtes en ouvrage sont concernés.

Le montant total de la provision passée en dotation d'exploitation sur l'exercice est de 1 846 K€..

Le montant total des reprises de l'exercice est de 935 K€.

En cumul, la provision s'élève à 13 801 K€ à la fin de l'exercice 2009.

## **Immobilisations financières**

Les titres de participations, les dépôts et cautionnements versés ainsi que les prêts accordés aux salariés sont comptabilisés à leur valeur d'origine.

## **2- Subventions d'investissement**

Elles sont rapportées au résultat de chaque exercice au prorata des amortissements pratiqués au titre des immobilisations qu'elles financent.

Au titre de 2009, la quote-part de ces subventions virée au compte de résultat s'élève à 408 K€ (exercice 2008 : 409 K€ ; ligne « produits exceptionnels sur opération en capital »).

Pour la réalisation du parc de stationnement de Montévrain, une partie de la subvention (968 K€ sur 6 450 K€) a été perçue en 2009. Elle est enregistrée en augmentation du poste au passif du bilan.

## **3- Provisions pour renouvellement**

Elle a pour objet de couvrir la différence existant entre le coût de remplacement à l'identique et le coût d'acquisition des biens renouvelables.

Elle est dotée chaque année sur la base d'une estimation du coût de remplacement, établie par réévaluation du coût historique.

En 2009, le taux de réévaluation retenu, par rapport à la valeur estimée au 31 décembre 2008, est de 2%.

Ainsi, la dotation de chaque exercice peut être exprimée par la formule suivante :

$$P1 = (VR - VH) \times n'/n - P$$

- Où P1 est la dotation de l'exercice,
- VR est la valeur réévaluée,
- VH est la valeur historique,
- n' est la durée courue depuis la mise en service du bien,
- n est la durée de vie estimée du bien,
- P est la provision cumulée au premier jour de l'exercice.

Le calcul actuariel de la valeur de remplacement tient compte depuis 2004 du nombre d'années d'utilisation du bien à partir du 1<sup>er</sup> jour de l'exercice d'acquisition du bien.

## **4- Créances et dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées à leur valeur nominale. Les créances ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

(Voir Tableau page 18)

Concernant les charges de personnel, l'ensemble des droits acquis : Congés Payés, Compte Epargne Temps, Repos Compensateur...ainsi que les éléments de rémunération variables ou relatifs à la période arrêtée au 31/12/2009 sont provisionnés. Les RTT (Réduction du Temps de Travail) correspondant à la période nouvelle ouverte à compter du 01/10/2009 et non soldés au 31/12/2009 sont provisionnés.

<b>TYPE DE PROVISION</b>	<b>MONTANT</b>
Congés payés	1 124 K€
R.T.T.	185 K€
Compte Epargne Temps	256 K€
Eléments variables et Primes	147 K€
Autres	32 K€
<b>TOTAL DES DETTES SOCIALES</b>	<b>1 744 K€</b>

## 5- Produits constatés d'avance

Ils comprennent essentiellement les produits relatifs aux amodiations pour leur quote-part non encore rapportée aux résultats. (Voir Tableau page 22)

Les produits d'amodiations ou baux longue durée relèvent de la notion de prestations continues définie par l'article 38-2 bis du CGI.

Les produits sont appréhendés au fur et à mesure de la prestation, selon un plan de reprise dont les principes retenus par la SAEMES sont les suivants :

- si la durée de l'amodiation est inférieure à la durée de la concession à la date d'effet du contrat, le produit de cession est étalé sur la durée de l'amodiation ;
- si la durée de l'amodiation est supérieure à celle de la concession à la date d'effet du contrat, le produit de cession est étalé sur la durée de la concession en l'absence d'indemnité due à l'autorité concédante, et sur la durée de l'amodiation en présence d'indemnité due à cette même autorité à la fin de la concession.

Dans certains cas, les prolongations d'amodiation peuvent prendre effet à des dates postérieures à la fin de la concession ; le produit résultant de cette prolongation, tel qu'il résulterait de la méthode appliquée conduirait à reprendre la totalité du produit l'année même où la concession s'achèverait si aucune indemnisation due à l'autorité concédante n'est prévue.

## 6- Impôts sur les bénéfices et participation des salariés aux fruits de l'expansion

Au titre de l'exercice 2009, l'impôt sur les bénéfices et la participation des salariés s'élèvent respectivement à 1 200 K€ et 148 K€.



# Faits significatifs de l'exercice

L'annexe reprend les principaux faits significatifs ayant **un impact direct sur la lecture des comptes de l'exercice 2009**. Les autres faits significatifs sont détaillés dans le rapport de gestion.

## 1- Activité

La S.A.E.M.E.S. exploite des parcs de stationnement dans le cadre de concessions, affermages ou baux commerciaux qui lui ont été accordés par la Ville de Paris, l'Assistance Publique, Paris Habitat et d'autres entités publiques ou privées. La moyenne des durées contractuelles restant à courir est d'environ 25 ans.

## 2- Impôts et taxes

EN K€	2007	2008	2009
Taxe professionnelle	152	391	251
Taxe foncière	640	707	898
Redevances des eaux d'exhaure	199	532	504
Organic	56	- 137	117
Taxes assises sur les salaires	219	217	320
Autres	72	61	71
<b>IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS</b>	<b>1 337</b>	<b>1 770</b>	<b>2 160</b>

### Taxe professionnelle :

EN K€	2007	2008	2009
Taxe professionnelle	630	617	572
Taxes professionnelles prescrites	- 478	- 111	- 37
Dégrevements reçus sur parcs résidentiels		- 115	- 285
<b>CHARGE D'EXPLOITATION (TAXE PROFESSIONNELLE)</b>	<b>152</b>	<b>391</b>	<b>251</b>

- Des provisions constituées au titre de redressement de taxe professionnelle sont devenues sans objet par le jeu de la prescription. Ces reprises s'élèvent respectivement à 478 K€, 111 K€ et 37 K€ pour les exercices 2007, 2008 et 2009.

- Des demandes de dégrèvement de taxe professionnelle pour les parcs résidentiels ont été obtenues à partir de l'exercice 2008. Le montant de ces dégrèvements est indiqué dans le tableau ci-dessus.

### Taxe foncière :

- L'augmentation des taux d'imposition de la taxe foncière en 2009 explique la forte variation de ce poste.

- Les 4 parcs Goutte d'Or (OPAC) sont dorénavant provisionnés à hauteur de 20 K€.

### Redevance due au titre des Eaux d'Exhaure :

ANNÉE	VILLE DE PARIS	S.I.A.A.P	V.D.P + S.I.A.A.P
2006 <sup>(1)</sup>	27		27
2007	172		172
2008	147	384	532
2009	134	370	504
	<b>479</b>	<b>755</b>	<b>1 234</b>

(1) provisionnée en 2007

La SAEMES a provisionné dans les comptes 504 K€ correspondant à la redevance annuelle de collecte et transport du ressort de la Ville de Paris et du Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne (S.I.A.A.P.). Compte tenu des redevances dues au titre des années 2006 à 2009, la charge à payer relative aux eaux d'exhaure s'élève à 1 234 K€ au passif du bilan au 31 décembre 2009.

Pour rappel, le S.I.A.A.P. a déclaré ne pas assujettir les parcs de la SAEMES concernant le traitement des eaux d'exhaure pour les années 2006 et 2007.

La SAEMES a formé opposition auprès du Tribunal de Grande Instance compétent, pour les titres de recettes émis par la Ville de Paris et par le S.I.A.A.P. , en 2006, 2007, 2008 et 2009. Cette opposition suspend la mise en paiement des redevances pour lesdites années. Ces actions sont encore en instance à la clôture de l'exercice 2009.

La SAEMES négocie par ailleurs des aménagements au titre des divers parcs sous délégation de la Ville de Paris.

L'ensemble des parcs passibles de cette redevance sont désormais équipés d'un débitmètre et ont fait l'objet d'une provision en fonction du débit réel et non plus sur la base du débit estimé par la Ville de Paris.

### Organic :

Les conditions d'assujettissement des sociétés d'économie mixte, telles que la SAEMES, étaient jusqu'alors en cours d'examen par le Ministère de Tutelle. Le code de la sécurité sociale a été modifié par l'article 52 depuis la loi n° 2006-872 du 13 Juillet 2006 et place désormais les S.E.M. dans le champ des contributions sociales de solidarité.

En 2008, la charge « Organic » a été ajustée pour ne prendre en compte que les années 2007 et 2008, les provisions relatives aux années 2004 à 2006 ont été reprises : impact net -137 K€.

En 2009, la charge « Organic » correspond à la provision de l'exercice (60 K€) augmentée de la provision 2006 (57 K€) qui reste exigible et non prescrite par la réglementation.

### Taxes assises sur les salaires :

- Les dépenses de formation continue ainsi que l'accroissement de la masse salariale justifient l'augmentation de ce poste .

- Conformément à **l'article L137-15** du Code de la sécurité sociale, la charge relative au forfait social de 4% est provisionnée dans les comptes. Cette charge représente un total de 35 K€ dont 14 K€ relative au rattrapage de l'exercice 2008 (non provisionnée).

### **3- Charges de Personnel**

Le 27/06/2008, un accord d'intéressement avec effet rétroactif au 01/01/2008 a été conclu pour une durée de 3 ans. Ce dernier a porté le taux de calcul de l'intéressement à 10 % du résultat d'exploitation.



## Immobilisations

En euros	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
Frais d'établissement, de recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	2 053 690		232 333
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>2 053 690</b>		<b>232 333</b>
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Construction sur sol d'autrui			
Constructions installations générales	612 687		66 894
Installations techniques et outillages industriel	341 077		56 509
Installations générales, agencements et divers	215 793 744		5 641 454
Matériel de transport	1 715		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	805 548		53 885
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	1		1 365 082
Avances et acomptes	69 789		146 929
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>217 624 561</b>		<b>7 330 753</b>
Participations mises en équivalence			
Autres participations	1 100 681		165 045
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	71 254		32 785
<b>Immobilisations financières</b>	<b>1 171 934</b>		<b>197 830</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>220 850 186</b>		<b>7 760 916</b>



## Immobilisations

En euros	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
Frais d'étab. et développement				
Autres immobilisations incorporelles		675	2 285 348	
<b>Immobilisations incorporelles</b>		<b>675</b>	<b>2 285 348</b>	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Construction sur sol d'autrui				
Constructions installations générales			679 581	
Install. techniques et outillages industriel	19 000		378 586	
Install. générales, agencements et divers	271 220	5 675 764	215 488 214	
Matériel de transport			1 715	
Mat. de bureau, informatique et mobilier		2 450	856 983	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours			1 365 083	
Avances et acomptes			216 718	
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>290 220</b>	<b>5 678 214</b>	<b>218 986 880</b>	
Participations mises en équivalence				
Autres participations			1 265 726	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières		28 929	75 110	
<b>Immobilisations financières</b>		<b>28 929</b>	<b>1 340 836</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>290 220</b>	<b>5 707 818</b>	<b>222 613 063</b>	



# Amortissements

## Situations et mouvements de l'exercice

En euros	Montant début exercice	Augmentation dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Frais d'étab. et développement				
Autres immobilisations incorporelles	1 376 877	40 742	675	1 416 944
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>1 376 877</b>	<b>40 742</b>	<b>675</b>	<b>1 416 944</b>
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Construction sur sol d'autrui				
Constructions installations générales	436 848	52 083		488 930
Install. techniques et outillages industriel	251 368	27 184	541	278 010
Install. générales, agencements et divers	31 985 250	1 535 115	1 166 716	32 353 648
Matériel de transport	526	343		869
Mat. de bureau, informatique et mobilier	680 234	42 697	2 450	720 480
Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>33 354 226</b>	<b>1 657 422</b>	<b>1 169 707</b>	<b>33 841 938</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>34 731 103</b>	<b>1 698 164</b>	<b>1 170 383</b>	<b>35 258 882</b>

## Ventilations des dotations aux amortissements de l'exercice

En euros	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
Frais d'étab. et développement			
Autres immobilisations incorporelles	40 742		
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>40 742</b>		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Construction sur sol d'autrui			
Constructions installations générales	52 083		
Install. techniques et outillages industriel	27 184		
Install. générales, agencements et divers	1 535 115		
Matériel de transport	343		
Mat. de bureau, informatique et mobilier	42 697		
Emballages récupérables et divers			
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>1 657 422</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 698 164</b>		

## Mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

En euros	Dotations	Reprises
Frais d'étab. et développement		
Autres immobilisations incorporelles		
<b>Immobilisations incorporelles</b>		
Terrains		
Constructions sur sol propre		
Construction sur sol d'autrui		
Constructions installations générales		
Install. techniques et outillage industriel		
Install. générales, agencements et divers		
Matériel de transport		
Mat. de bureau, informatique et mobilier		
Emballages récupérables et divers		
<b>Immobilisations corporelles</b>		
Frais d'acquisition de titres de participations		
<b>TOTAL GENERAL</b>		

## Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices

	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net fin exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursem. des obligations				



## Provisions inscrites au bilan

En euros	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provision pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Prov. fiscales pour implantation à l'étranger constituées avant le 1.1.1992				
Prov. fiscales pour implantation à l'étranger constituées après le 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
<b>Provisions réglementées</b>				
Prov. pour litiges	63 884	18 170	54 552	27 502
Prov. pour garant. données aux clients				
Prov. pour pertes sur marchés à terme		150 000		150 000
Prov. pour amendes et pénalités				
Prov. pour pertes de change				
Prov. pour pensions et obligat. simil.				
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.	7 607 160	585 607	220 053	7 972 714
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres prov. pour risques et charges (1)	81 199 668	8 446 749	5 347 712	84 298 706
<b>Prov. pour risques et charges</b>	<b>88 870 712</b>	<b>9 200 526</b>	<b>5 622 317</b>	<b>92 448 921</b>
Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov sur immo. titres de participation				
Prov. sur autres immo. financières				
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients	39 083	62 747	61 631	40 200
Autres provisions pour dépréciation	47 468	(545)	46 923	
<b>Provisions pour dépréciation</b>	<b>86 551</b>	<b>62 202</b>	<b>108 554</b>	<b>40 200</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>88 957 263</b>	<b>9 262 729</b>	<b>5 730 871</b>	<b>92 489 121</b>

(1) Autres provisions pour risques et charges : détail ci-après



## Autres provisions pour Risques et Charges (détails)

En euros	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
<b>Provision pour amortissements de caducité</b> <i>Bien renouvelables</i>	<b>6 547 181</b>	<b>1 040 756</b>		<b>7 587 937</b>
<b>Amortissements de caducité</b> <i>Bien non renouvelables</i>	<b>61 157 834</b>	<b>5 560 035</b>	<b>4 409 628</b>	<b>62 308 241</b>
<b>Provision pour travaux (1)</b>	<b>12 889 908</b>	<b>1 845 958</b>	<b>935 350</b>	<b>13 800 516</b>
Porte d'Auteuil	5 054 029	836 057	367 747	5 522 339
Boucicaut	6 152 378	468 084	567 603	6 052 859
Notre Dame	0			0
Pyramides	1 683 501	541 817		2 225 318
<b>Autres provisions pour charges</b>	<b>6 927</b>	<b>0</b>	<b>2 733</b>	<b>4 194</b>
Provision pour dettes sociales	6 927		2 733	4 194
<b>Autres provisions pour risques</b>	<b>597 818</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>597 818</b>
Chèques détournés	563 333			563 333
Honoraires	30 000			30 000
Dépôts antérieurs à 2001 (Dépôts versés)	4 485			4 485
<b>Total des autres provisions pour risques et charges</b>	<b>81 199 669</b>	<b>8 446 749</b>	<b>5 347 711</b>	<b>84 298 706</b>

(1) Les amortissements de caducité s/ biens non renouvelables et la provision s/travaux figurent sur la ligne «Autres Charges / Autres Produits»



## Dotations et Reprises (détails)

En euros	DOTATIONS	REPRISES
<b>Amortissements techniques (1)</b>	<b>1 698 163</b>	<b>1 299</b>
- dont immobilisations incorporelles	40 742	
- dont immobilisations corporelles	1 657 421	1 299
<b>Provisions pour renouvellement s/ biens renouvelables</b>	<b>585 607</b>	
<b>Provisions de caducité s/ biens renouvelables</b>	<b>923 694</b>	
<b>Amortissements de caducité s/ biens non renouvelables</b>	<b>5 560 035</b>	<b>2 815</b>
<b>Provisions pour travaux</b>	<b>1 845 958</b>	<b>935 350</b>
<b>Autres Provisions pour Risques et Charges</b>	<b>18 170</b>	<b>57 285</b>
- dont provision pour litiges	18 170	54 552
- dont provision diverses personnel et sociales		2 733
<b>Provision pour Dépréciation</b>	<b>62 747</b>	<b>61 631</b>
- sur Créances Clients	62 747	61 631
<b>Financier</b>	<b>149 455</b>	<b>46 923</b>
Provision pour pertes sur marché à terme (swap)	150 000	
Provision pour dépréciation des VMP	-545	
Provision pour dépréciation des créances (CB)		46 923
<b>EXPLOITATION</b>	<b>10 694 374</b>	<b>1 058 380</b>



# Etat des échéances des créances et dettes

## Etat des créances

En euros	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d' 1 an
Créances rattachées à des participations	1 265 573	1 265 573	
Prêts	16 830	16 830	
Autres immobilisations financières	58 280		58 280
<b>De l'actif immobilisé</b>	<b>1 340 683</b>	<b>1 282 403</b>	<b>58 280</b>
Clients douteux ou litigieux	48 302	48 302	
Autres créances clients	511 206	511 206	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	60 366	60 366	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	48 583	48 583	
Etat - Impôts sur les bénéfiques	152 392	152 392	
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	801 946	801 946	
Etat - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Etat - Divers	6 583	6 583	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	642 451	642 451	
<b>De l'actif circulant</b>	<b>2 271 831</b>	<b>2 271 831</b>	
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>29 873</b>	<b>29 873</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3 642 386</b>	<b>3 584 106</b>	<b>58 280</b>

## Etat des dettes

En euros	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit (1)				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	15 802 945	1 769 063	4 661 367	9 372 515
Emprunts et dettes financières divers	631 272		631 272	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 903 558	1 903 558		
Personnel et comptes rattachés	1 880 625	1 880 625		
Sécurité sociale et autres organismes	1 615 973	1 615 973		
Impôts sur les bénéfiques				
Taxe sur la valeur ajoutée	402 933	402 933		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	1 598 204	1 598 204		
Dettes sur immo. et comptes rattachés	2 982 047	2 982 047		
Groupe et associés				
Autres dettes	6 171 273	6 171 273		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	35 851 033	1 834 077	8 653 051	25 363 905
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>68 839 862</b>	<b>20 157 752</b>	<b>13 945 689</b>	<b>34 736 420</b>

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice : néant  
Emprunts remboursés en cours d'exercice 1 115 208 €

## Charges à payer

Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan	Montant en euros
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	43 832
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	588 914
Dettes fiscales et sociales	4 257 572
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	952 431
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	6 216 736
<b>TOTAL</b>	<b>12 059 486</b>

## Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant en euros
<b>Immobilisations financières</b>	
Créances rattachées à des participations	49 294
Autres immobilisations financières	
<b>Créances</b>	
Créances clients et comptes rattachés	152 358
Personnel	5 848
Organismes sociaux	
Etat	
Divers, produits à recevoir	18 017
Autres créances	47 129
<b>Valeurs mobilières de placement</b>	
<b>Disponibilités</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>272 646</b>

## Charges et produits constatés d'avance

En euros	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	29 873	35 851 033
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
<b>TOTAL</b>	<b>29 873</b>	<b>35 851 033</b>

Produits constatés d'avance sur amodiations (voir détails ci-après)



# Amodiations au 31/12/09

Amodiations au 31/12/2009	PCA 31/12/2008	Mouvements 2009		Reprise au 31/12/2009	PCA au 31/12/2009	PCA < 1an	PCA 1 à 5 ans	PCA >5ans	
		(+)	(-)						
PM002	Hotel de ville	39 327		14 198	25 129	14 198	10 931	0	
PM005	Maubert St Germain	2 830 088		130 567	2 699 521	124 932	566 395	2 008 194	
PM006	Lagrange			0	0	0	0	0	
PM009	Patriarches	146 336		27 280	119 056	27 280	91 776	0	
PM013	Saint Eustache	145 845		8 275	137 571	8 275	40 196	89 101	
PM017	Mairie du 17ème	551 927		30 371	521 555	30 371	151 940	339 244	
PM018	Goutte d'Or	4 571		2 608	1 963	236	1 178	549	
PM019	Saint Louis	258 214		9 139	249 076	9 139	43 021	196 916	
PM023	Saint Martin Rivoli	5 939 601		117 250	5 822 351	117 250	586 574	5 118 527	
PM026	Méditerranée	13 882		587	13 295	587	2 937	9 771	
PM027	Boucicaut	0		0	0	0	0	0	
PM030	Robert Debré	1 660		1 660	0	0	0	0	
PM060	Musée Quai Branly	1 149 832		58 069	1 091 763	58 069	290 505	743 189	
PM062	Charléty Coubertin	28 709		14 945	13 764	11 611	2 154	0	
PM068	Porte d'Orléans	0		0	0	0	0	0	
PM074	Porte d'Auteuil	0		0	0	0	0	0	
PR003	Sainte Perine	189 433		17 281	172 152	17 281	61 954	92 917	
PR004	Gay-Lussac	382 018		28 311	353 707	28 311	124 675	200 721	
PR007	Champagny	364 020		35 157	328 862	20 848	46 020	261 994	
PR008	Marché St Germain	257 358		24 706	232 652	24 706	83 153	124 794	
PR010	Polytechnique	351 529		27 020	324 509	27 020	114 036	183 454	
PR011	Poliveau	79 911		2 827	77 084	2 827	13 847	60 410	
PR012	Roquette	122 050		5 533	116 517	5 533	27 682	83 302	
PR014	Pèreire	1 648 319		79 689	1 568 630	79 689	398 664	1 090 278	
PR015	Mozart	1 349 665		30 663	1 319 002	30 663	153 397	1 134 943	
PR020	Mairie du 19 ème	1 432 865		37 849	1 395 017	33 651	150 979	1 210 386	
PR021	Gros Boulaivilliers VDP	2 908 169		219 849	2 688 321	219 849	1 098 248	1 370 224	
PR022	Carpeaux	313 085		22 276	290 809	22 276	111 441	157 092	
PR024	Marcadet	1 010 587		21 410	989 177	21 410	107 108	860 660	
PR028	Firmin Gémier	131 484		10 277	121 207	10 277	51 411	59 520	
PR029	André Honnorat	3 261 659		245 718	3 015 941	245 718	1 229 265	1 540 957	
PR032	Damrémont	722 203		55 931	666 272	55 931	279 810	330 531	
PR034	Hector Malot	1 459 594		93 960	1 365 634	93 960	470 056	801 618	
PR035	Général Beuret	1 364 624		40 378	1 324 247	34 963	149 403	1 139 881	
PR036	Delessert	3 522 731		221 536	3 301 194	221 536	1 108 288	1 971 370	
PR039	Van Gogh	102 665		7 550	95 114	7 550	37 773	49 791	
PR041	Didot	910 059		72 353	837 706	65 857	298 474	473 375	
PR042	Milton	1 113 965		73 024	1 040 941	73 024	365 320	602 598	
PR061	Récollets	440 360		25 767	414 594	25 767	128 903	259 924	
PR064	Monge	3 156 260		51 522	3 104 738	51 522	255 540	2 797 676	
<b>TOTAL</b>		<b>37 704 606</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 865 535</b>	<b>35 839 072</b>	<b>1 822 116</b>	<b>8 653 051</b>	<b>25 363 905</b>



## Composition du Capital Social

	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	69 405	61
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	69 405	61



## Crédit-Bail

En euros	Terrains	Constructions	Installations	Autres	Total
Valeur d'origine	762 245	3 392 905			4 155 150
Amortissements :					
- cumuls exercices antérieurs		1 008 447			1 008 447
- dotations de l'exercice		113 097			113 097
<b>TOTAL</b>	<b>762 245</b>	<b>2 271 361</b>			<b>3 033 606</b>
Redevances payées :					
- cumuls exercices antérieurs		2 788 772			2 788 772
- dotations de l'exercice		273 858			273 858
<b>TOTAL</b>		<b>3 062 630</b>			<b>3 062 630</b>
Redevances restant à payer :					
- à un an au plus		259 116			259 116
- à plus d'un an et cinq ans au plus		1 111 765			1 111 765
- à plus de cinq ans		28 572			28 572
<b>TOTAL</b>		<b>1 399 454</b>			<b>1 399 454</b>
Valeur résiduelle :					
- à un an au plus					
- à plus d'un an et cinq ans au plus		1 067 143			1 067 143
- à plus de cinq ans					
<b>TOTAL</b>		<b>1 067 143</b>			<b>1 067 143</b>
Montant pris en charge dans l'exercice		273 858			273 858
Redevance de crédit bail					273 858



## Engagements donnés

### Cautions de garantie de bonne fin ou de bonne exécution

#### Cautions en cours au 31/12/2009 :

Signature de l'engagement	Convention initiale liée à l'engagement	Objet de la garantie	Organisme caution	Durée	valeur garantie (en €)	Bénéficiaire
06/09/1999	Convention de concession Porte d'Orléans en date du 10/03/1999 (et de son avenant du 10/11/2004)	Garantie générale née des obligations de la SAEMES issues de l'exploitation du parc objet de la convention	Société Générale	Jusqu'au 9 mars 2017 (après constatation de l'acquittement des obligations de la SAEMES)	7 622	Ville de Paris (caution portée à 30 489,80 € de 03/2017 à la fin de la concession)
03/07/2001	Convention de concession Velpeau Boucicaut en date du 7/12/2000	Garantie générale née des obligations de la SAEMES issues de l'exploitation du parc objet de la convention	Société Générale	Jusqu'au 18 nov 2012 (après constatation de l'acquittement des obligations de la SAEMES)	121 959	Ville de Paris (caution portée à 228 673,52 € de 11/2012 à la fin de la concession)
13/09/2005	Convention de concession Pyramides en date du 20/07/2005	Garantie générale née des obligations de la SAEMES issues de l'exploitation des parcs de surface objet de la convention	Société Générale	Jusqu'au 31 Août 2014 (après constatation de l'acquittement des obligations de la SAEMES)	76 500	Ville de Paris (caution portée à 230 000 € de 09/2014 à la fin de la concession)
14/02/2008	Convention de concession Porte d'Auteuil en date du 08/10/2002	Garantie de l'exploitation du parc Portre d'Auteuil	Société Générale	Jusqu'au 20 octobre 2011	230 000	Ville de Paris
27/03/2009	Convention de concession Notre Dame & Cardinet en date du 01/12/2007	Garantie de l'exploitation du parc Notre Dame & Cardinet	Société Générale	Jusqu'au 30 nov 2037 (après constatation de l'acquitement des obligations de la SAEMES)	50 000	Ville de Paris jusqu'au 01/04/2011 (date prévue de mise en service du parc Cardinet) puis 150 000 jusqu'au 30 novembre 2037
27/03/2009	Convention de concession Reuilly Diderot 12/10/2002	Garantie de l'exploitation du parc Reuilly Diderot (Saint Eloi)	Société Générale	Jusqu'au 11 oct 2027 (après constatation de l'acquitement des obligations de la SAEMES)	25 000	Ville de Paris 25 000 € puis 76 000 € à partir du 11 octobre 2027
<b>TOTAL</b>					<b>511 082</b>	

#### Main-levée en cours d'exercice :

Signature de l'engagement	Convention initiale liée à l'engagement	Objet de la garantie	Organisme caution	Durée	valeur garantie (en €)	Bénéficiaire
20/01/2006	Convention de concession Boucicaut en date du 07/12/2000	Garantie de bonne fin d'exécution des travaux liés à la convention	Société Générale	Jusqu'au 30 Juin 2009	437 529	Ville de Paris
17/07/2007	Convention de concession Saint Eloi en date du 8/10/2002	Garantie de bonne fin d'exécution des travaux liés à la convention	Société Générale	Jusqu'au 31 mars 2009	85 750	Ville de Paris
12/06/2006	Convention de concession Porte d'Auteuil en date du 8/10/2002	Garantie de bonne fin d'exécution des travaux liés à la convention	Société Générale	Jusqu'au 30 septembre 2009	290 250	Ville de Paris
<b>TOTAL</b>					<b>813 529</b>	

Les indemnités de fin de carrière sont prises en charge par l'organisme de prévoyance IPSA  
 Dans le cadre du droit individuel à la formation institué par la loi 2004-391 du 04 Mars 2004 relative a la formation professionnelle tout au long de la vie, le volume d'heures de formation cumulées relatif aux droits acquis et non exercés est de 22 733,5 heures.

## Conventions de Garantie Financière Ville de Paris à SAEMES

Année encaissement	Date délibération CA	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur	Durée en années	Quotité garantie (%)	Dette en capital garanti à l'origine (€)	Capital restant garanti du au 31/12/2009 (€)
2005 (a)	12/12/2003 24/10/2005	Quai Branly	AUXIFIP / Ca Ile de France	18 ans	50%	8 000 000	7 111 111
(b)	21/07/2009	Pyramides	CAISSE D'EPARGNE IDF	8 ans	50%	2 500 000	2 500 000
(c)	03/11/2009	Cardinet	CAISSE D'EPARGNE IDF	21 ans	50%	6 000 000	6 000 000
<b>TOTAL</b>						<b>16 500 000</b>	<b>15 611 111</b>

(a) : Emprunt long terme 16 M€ AUXIFIP du 25/11/2003 et avenant du 03/11/2005.  
Objet : financement de la construction du parking souterrain du Musée du Quai Branly.  
Taux d'intérêt annuel : Euribor 3M (index) + 47 points de base.  
Durée : 18 ans à compter de la date de consolidation fixée au 29/12/2006.

**La Ville de Paris garantie par ailleurs son maintien en tant qu'actionnaire majoritaire de la SAEMES pendant la durée de l'emprunt.**

(b) : Emprunt de 5 M€ CAISSE D'EPARGNE du 02/06/2009  
Objet : rénovation du parking rue des Pyramides.  
Etat : non consolidé au 31/12/2009, au plus tard le 31/05/2010  
Durée : 8 ans. Garantie autorisée par le Conseil de Paris en date du 6 & 7 juillet 2009.  
Aucune mobilisation d'emprunt au 31/12/2009

(c) : Emprunt long terme de 12 M€ CAISSE D'EPARGNE du 03/11/2009  
Objet : financement de la construction du parking souterrain de la rue Cardinet.  
Etat : non consolidé au 31/12/2009, au plus tard le 31/07/2011  
Durée : 21 ans. Garantie autorisée par le Conseil de Paris en date du 19 & 20 octobre 2009  
Aucune mobilisation d'emprunt au 31/12/2009



# Emprunts et Swap

## ENDETTEMENT ET OPERATIONS DE COUVERTURE (En Euros)

### Emprunts en cours à la fin de l'exercice

PRETEUR	MONTANT INITIAL	CAPITAL RESTANT DU au 31/12/2009	INTERETS DE LA PERIODE	COUVERTURE	NOMINAL RESTANT DU au 31/12/2009	INTERETS COUVERTURE
Société Générale	3 399 613	1 828 935	109 144			
Crédit Agricole	16 000 000	13 333 333	289 190	Swap taux fixe 3,46	6 666 667	130 583
<b>S/TOTAL (I)</b>	<b>19 399 613</b>	<b>15 162 268</b>	<b>398 334</b>		<b>6 666 667</b>	<b>130 583</b>

### Emprunts remboursés par anticipation en 2007\*

CLF Dexia	2 286 735			Swap taux fixe 4,92	401 305	15 709
Société Générale	2 286 735			Swap Libord USD	876 582	24 542
Société Générale	914 694			Swap Libord USD	213 276	6 233
Société Générale	437 459					
GO BTP	3 811 225			Swap taux fixe 4,92		
HERVET	5 015 573			Swap Libord USD		233
				Swap Libord USD		787
				Swap Libord USD		106
HERVET	1 524 490			Swap Libord USD		0
CLF Dexia	2 301 980			Swap potentiel baisse	407 758	6 032
<b>S/TOTAL (II)</b>	<b>18 578 891</b>				<b>1 898 921</b>	<b>53 642</b>

### Couvertures sur emprunts remboursés par anticipation en 2004

				Swap Libord USD	472 592	16 218
				Swap potentiel baisse	1 372 038	31 893
				Garantie de taux plancher (option de neutralisation)	1 372 038	-76 236
<b>S/TOTAL (III)</b>					<b>3 216 668</b>	<b>-28 125</b>
<b>S/TOTAL (I à III)</b>	<b>37 978 504</b>	<b>15 162 268</b>	<b>398 334</b>		<b>11 782 256</b>	<b>156 100</b>

\*Les opérations de couvertures qui portent sur les emprunts remboursés par anticipation en 2004 et en 2007 continuent à produire leurs effets. Seule une option visant à neutraliser les effets des swaps potentiels de baisse adossés aux emprunts CDC a été contractée en 2004 pour une durée de 8 ans.

L'ensemble des opérations de couverture, pour lesquelles les remboursements des emprunts ont été effectués par anticipation, ont été considérées comme des opérations «spéculatives» dont la valeur de marché a été provisionnée dans les comptes à hauteur de 150 K€

### Intérêts constatés sur l'exercice

		<b>2 008</b>	<b>2 009</b>
Intérêts sur Emprunts		912 274	398 334
Intérêts sur Swap		-121 451	156 100
Prime sur Swap		0	0
<b>Total</b>		<b>790 823</b>	<b>554 434</b>



## Effectif moyen

<b>Effectifs*</b>	<b>Personnel Salarié</b>
Cadres	41
Agents de maîtrise et techniciens	52
Employés	163
Ouvriers	
	<b>TOTAL</b>
	<b>256</b>

Effectif moyen (N-1) : 255

\*L'effectif moyen à compter de 2007 est calculé en équivalent temps plein.



# Liste des Filiales et Participations

## INFORMATIONS FINANCIERES

En euros

SNC  
LYON DIDEROT

Capital	304
Capitaux propres autres que le capital social	
Quote-part du capital détenue (%)	50%
Valeur comptable des titres détenus	
Brute	152
Nette	152
Prêts et avances consentis par la société et non remboursés	
Montant des cautions et avals donnés par la société	
Chiffre d'affaires HT du dernier exercice écoulé	2 167 876
Résultat du dernier exercice clos (*)	436 715
Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	
Date de clôture de l'exercice	31/12/2009

\* Les résultats ont été approuvés par l'Assemblée Générale du 04/03/2010, et 50% de ce résultat a été constaté dans les comptes de la SAEMES en quote part de résultat sur opérations en commun.

## Transactions intercompagnies

### SERVICES RENDUS PAR/AUX ASSOCIES

Résultat

(EN €)

SNC LYON DIDEROT

	Produits	Charges
708000 PRESTATIONS GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERES (1)	14 583	
708000 PRESTATIONS REFACTURATIONS FRAIS DIVERS (bancaires etc...) (1)	2 261	
761500 INTERETS DES COMPTES COURANTS D ASSOCIES (2)	49 294	
755000 QUOTE PART DU RESULTAT DE LA SNC LYON DIDEROT	218 358	
<b>TOTAL DES PRESTATIONS INTERCOMPAGNIES : RESULTAT</b>	<b>284 496</b>	

### SERVICES RENDUS PAR/AUX ASSOCIES

Bilan ( + Actif / - Passif)

(EN €)

SNC LYON DIDEROT

	Actif	Passif
261000 TITRE DE PARTICIPATION	152	
418100 FACTURE A ETABLIR	1 862	
445860 TVA SUR FAE		365
445875 TVA SUR AAE	15	
467600 CARTE A REVERSER.		23 056
455... COMPTE COURANT DES ASSOCIES (3)	1 216 279	
4558... INTERETS DES COMPTES COURANTS D ASSOCIES	49 294	
<b>TOTAL DES PRESTATIONS INTERCOMPAGNIES : BILAN</b>	<b>1 267 602</b>	<b>23 421</b>

(1) Gérance assurée alternativement par la SAEMES et EFFIA (tous les 3 ans)

Gérance transférée à EFFIA à partir du 01/01/2009 (AGO de la SNC LYON DIDEROT du 23/03/2009)

(2) Rémunération des comptes courants au taux d'intérêt maximum légalement déductible

(3) Résultat de la SNC LYON DIDEROT partagé entre les associés EFFIA et SAEMES qui détiennent chacun 50% du capital de cette société. (Y compris résultat 2009)



**Responsable de l'Information Financière**

**Directeur Administratif et Financier - Alain Devès**

**Tél. : 01 44 82 68 01**

**Fax: 01 44 82 34 33**

**e-mail : [a.deves@saemes.fr](mailto:a.deves@saemes.fr)**



© Photos M. Gallard, A. Troubetzkoy & Createls

### **Siège Social**

Hôtel de Ville de Paris

### **Siège Administratif**

1, rue Léon Cladel 75002 PARIS  
Tél. : 01 44 82 68 00 / Fax : 01 44 82 34 33

 [www.saemes.fr](http://www.saemes.fr)

